

# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

LES INSCRIPTIONS MODERNES

## D'ANGKOR VAT

PREAH PEÂN

BAKAN ET LA GRANDE INSCRIPTION

PAR M. ÉTIENNE AYMONIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

(EXTRAIT DES NUMÉROS DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1899  
ET JANVIER-FÉVRIER 1900)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDC.CCC

Bibliothèque Maison de l'Orient



134890

*à Mr G. Cottier, membre  
de l'Institut, hommage  
de l'auteur*

LES  
INSCRIPTIONS MODERNES  
D'ANGKOR VAT  
PREAH PEÂN  
BAKAN ET LA GRANDE INSCRIPTION

*Aymonier*

PAR  
M. ÉTIENNE AYMONIER  
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCC

LES  
INSCRIPTIONS MODERNES  
D'ANGKOR VAT.

---

I

LES INSCRIPTIONS DU PRAEH PEÂN.

Dans un mémoire présenté au Congrès des Orientalistes, session de Paris, 1897, je crois avoir précisé l'époque où commencèrent les grandes constructions religieuses des anciens Cambodgiens; ce fut au règne de Jayavarman II, qui monta sur le trône en 724 *śaka* = 802 A. D. Je pense avoir aussi établi les dates approximatives de la fondation de la capitale Angkor Thom et de son superbe temple, le Bayon; ces travaux colossaux furent probablement conçus et entrepris pendant le long règne de ce grand roi, mais ils ne furent achevés et inaugurés que par ses successeurs: le Bayon, par Indravarman, vers 880 A. D., et Angkor Thom, par Yas'ovarman, le premier roi qui fixa sa résidence à cette nouvelle capitale, vers l'an 900 de notre ère.

L'édification des grands monuments se poursuivit, avec des alternatives diverses, pendant les règnes des trois siècles suivants. Mais on doit admettre, quoique la fin de cette brillante période soit plus obscure

que ses débuts, que ces constructions colossales, œuvres de puissance et de prospérité, s'arrêtèrent en même temps que les documents épigraphiques qui les célébraient. Des uns aux autres, la connexité est évidente. Or les anciennes inscriptions cessent brusquement au règne de Jayavarman VII, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle *saka*, donc avant la fin de notre XI<sup>e</sup> siècle.

Entre tous ces grands monuments, les deux plus récents semblent bien être Angkor Vat, l'incomparable et gigantesque temple qui célèbre et résume la splendeur de tout un siècle, et Ta Prom, chef-d'œuvre de délicatesse et de grâce sculpturale, il est vrai, mais édifice dont le défaut de solidité, — encore qu'il fût plan, — semble accuser le caractère de décadence de la conception architecturale.

L'inscription sanscrite de Ta Prom datant du règne de Jayavarman VII, il est très probable que ce temple fut construit entre 1084 *saka*, année de l'avènement de ce roi, et 1108, date de ce dernier de tous les anciens documents épigraphiques, c'est-à-dire entre 1162 et 1186 A. D. Après, c'est une nuit épaisse où tout paraît sombrer. Le grand Cambodge finit donc avec notre XII<sup>e</sup> siècle, et le XIII<sup>e</sup> dut être une triste période de faiblesse, de troubles et de révolutions.

Si Ta Prom est le moins ancien des grands monuments cambodgiens, Angkor Vat, qui a dû le précéder, remonte, à mon avis, au temps de Suryavarman II, prince qui saisit le sceptre en 1034 *saka*

= 1112 A. D. et dont le long règne, une quarantaine d'années, semble se distinguer par une recrudescence d'activité religieuse, de ferveur brahmanique, — on pourrait peut-être même ajouter de mysticisme exagéré, — dernières lueurs d'un feu qui devait bientôt s'éteindre dans les cataclysmes que provoquèrent les excès du système et l'affaiblissement irrémédiable de l'empire qui en résulta. Il est à présumer que Suryavarman II est le roi qui reçut ce nom posthume de Paramaviṣṇuloka que les inscriptions khmères de la galerie des Varman d'Angkor Vat donnent au fondateur probable de ce temple<sup>1</sup>.

On ne peut guère remonter plus haut. Nous connaissons en effet les noms posthumes de tous les rois depuis Jayavarman II jusqu'à Suryavarman I<sup>r</sup> inclus, et aucun de ces noms ne ressemble à celui-ci, sauf celui de Viṣṇuloka donné à Jayavarman III, jeune homme dont le règne très court est beaucoup trop ancien pour qu'on puisse songer à lui attribuer l'érection d'Angkor Vat. Quant aux rois à intercaler entre les deux Suryavarman, ils ne semblent pas avoir eu des règnes assez longs et même suffisamment prospères pour faire exécuter une œuvre aussi colossale.

D'un autre côté, il paraît difficile de descendre plus bas; le successeur immédiat de Suryavarman II n'eut qu'un règne bref et incolore, et le deuxième successeur fut ce Jayavarman VII qui fit vraisemblablement

<sup>1</sup> Voir notre *Étude sur les inscriptions khmères* (*Journal asiatique*, 1883).

blement construire le temple de Ta Prom. Nous avons déjà fait remarquer que tout cesse après ce dernier prince; outre cette raison très péremptoire de la décadence de l'empire qui nous empêche d'attribuer au XIII<sup>e</sup> siècle śaka la construction d'Angkor Vat, nous devons tenir compte de la forme graphique des inscriptions qui ont été burinées sur la face méridionale, galerie des Varman et galerie des Enfers. Cette forme étant celle des documents épigraphiques du XII<sup>e</sup> siècle, le temple était évidemment construit à la fin de ce siècle.

Bref nous plaçons l'édification d'Angkor Vat dans le dernier des grands règnes de cet ancien Cambodge que nous a révélé l'étude de son épigraphie.

Selon toute vraisemblance, le temple fut primitivement affecté au culte sivaïte, religion officielle de Suryavarman II. Il est vrai que le bouddhisme avait déjà été très florissant, particulièrement sous les règnes de Jayavarman V et de Suryavarman I<sup>er</sup>. (Le nom posthume de ce dernier, *Nirvānapada*, permet même de croire qu'il mourut dans cette croyance.) Mais nous savons que cet ancien bouddhisme du Cambodge était celui du Grand Véhicule, de l'Église du Nord, et avait le sanscrit pour langue religieuse. Le bouddhisme du sud, dont les canons étaient écrits en pâli, ne fut probablement reçu que par l'intermédiaire des Siamois déjà affranchis de la domination cambodgienne, et son triomphe sur les deux anciens cultes du royaume, brahmanisme et bouddhisme du Nord, dût coïncider au XIII<sup>e</sup> siècle avec les troubles

et la décadence profonde du Cambodge. Angkor Vat, temple superbe et à peu près tout neuf, dût être désaffecté dès cette époque.

Il est à remarquer toutefois qu'il ne reçut aucune inscription pendant les deux ou trois siècles qui suivirent. Aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles on y burina une quarantaine d'inscriptions votives; puis ces documents redevinrent excessivement rares pendant nos *xviii<sup>e</sup>* et *xix<sup>e</sup>* siècles. De telle sorte que nous y avons trouvé et estampé, outre les courtes légendes du *xii<sup>e</sup>* siècle que nous avons étudiées dès 1882, quarante-deux inscriptions khmères modernes : soit vingt-huit dans le Preah Peân ou galeries croisées du premier étage, treize sur les piliers du Bakan ou troisième étage, et une isolée, très grande, dans une chambre de la face orientale de la galerie des bas-reliefs.

Dans ces documents modernes on peut relever des expressions archaïques, des formes graphiques tombées en désuétude, mais les pensées, les théories, les doctrines, les pratiques et usages, les notions religieuses ou littéraires dont ils s'inspirent, leur sens général, tout nous transporte brusquement dans l'état social et religieux du Cambodge contemporain.

Nous nous proposons d'étudier d'abord les vingt-huit inscriptions du Preah Peân. Ce nom, qui signifie « les mille Bouddhas », a été donné par les indigènes aux galeries croisées du premier étage parce qu'on y trouve d'innombrables statues entassées dans une de leurs chambres. Sauf une seule, ces inscrip-

tions sont toutes burinées sur les piliers de ces galeries.

A divers points de vue, celle qui fait exception doit être considérée à part. Elle compte six lignes gravées sur le socle d'une statue du Bouddha. Quelques lettres sont effacées. L'écriture, qui est très fine, ne diffère aucunement de l'écriture monumentale ou sacrée des manuscrits actuels. L'inscription est, en effet, toute récente, datée de l'an 2399 de l'ère bouddhique, soit 1856 A. D. Elle relate l'érection de la statue du Bouddha par le dignitaire Anak Bañā Sri Rāja Tejo Jai Abhai bhiri Pārākrama Bāhu, titres d'un gouverneur de province siamoise qui appartiennent peut-être à celui de Siem Réap. Il demande que ses fautes soient effacées, qu'il obtienne le Nirvāna, ou tout ou moins qu'il évite les *caturāpaya* « quatre lieux de punition », qu'il obtienne les *iriyapatha* « quatre bonnes postures », qu'il acquière la foi, la vertu et des mérites dans chacune de ses vies futures, afin d'atteindre finalement le Nirvāna, ce lieu de félicité suprême.

Les vingt-sept autres inscriptions du Preah Peân offrent presque toutes entre elles de grandes ressemblances. On les a entièrement burinées sur les faces des nombreux piliers des galeries, entre les filets et dessins de fleurs, d'arabesques, qui ornaient — dès l'édification du monument — les angles de ces colonnes carrées, alors que les faces avaient été laissées frustes. Une face porte rarement plus d'une inscription; plus rarement encore une inscription occupe

les deux faces d'un pilier. On peut donc dire que le nombre des faces gravées est, à peu de chose près, celui des inscriptions.

Les piliers mesurent 0 m. 47 à 0 m. 48 centimètres de largeur; mais les dessins des angles avaient réduit à 0 m. 40 environ la place laissée disponible pour les inscriptions futures, et telle est la largeur moyenne de nos documents. La hauteur et le nombre des lignes sont essentiellement variables. Une inscription très mal écrite ne contient que deux lignes; au surplus elle paraît être le commencement d'un texte abandonné. Toutes les autres ont au moins quinze ou vingt lignes, et quelques-unes, très longues, comptent 70, 80 lignes et plus, atteignent 2 mètres, 2 m. 50 de hauteur; dans ce dernier cas les dernières lignes sont coupées en deux parties par le dessin triangulaire qui décorait le bas des piliers dès leur mise en place, lors de l'édification du monument.

Gravées peu profondément et par des mains inhabiles, ces inscriptions d'une époque de décadence sont généralement assez mal écrites. Leur état de conservation laisse à désirer, mais c'est plutôt par suite de leur mauvais tracé : deux seulement ayant réellement souffert de l'usure de la pierre. Quoique quelques-uns de ces textes soient un peu mieux soignés que les autres, les traits sont rarement nets et réguliers. Cette écriture est tout à fait moderne, les chiffres aussi. Les lettres parasites, ce fléau de l'écriture actuelle, abondent et ne contribuent pas à

faciliter la lecture. La dégénérescence orthographique que est très accentuée; ainsi *Mahā* « grand » est souvent écrit *Mhā*; *pavitra* « purifié, pureté », et qualificatif de haute distinction honorifique, devient *pabitra*, *pabita*, *pābitra*.

Presque toutes ces inscriptions débutent par l'invocation pâlie bouddhique « Subham astu » ou « Subham astu maṅgala jaiyātireka », ou encore « Subham astu suasti srīyābhimaṅgala bahūla cesta jaiyātireka » que nous transcrivons avec les incorrections habituelles des scribes indigènes. L'invocation est suivie de la date en chiffres au millésime de la grande ère (mahāsakarāja) qui n'est autre que l'ancienne ère saka, 78 A. D. Le nom cyclique de l'année est ensuite indiqué<sup>1</sup> et cet élément, très positif aux yeux des indigènes malgré le caractère vague dû à ses continuelles répétitions, offre l'avantage de confirmer ou de rectifier la lecture des chiffres : le 4 et le 5 pouvant être confondus, par exemple. Très peu de ces inscriptions n'ont pas reçu ou ont perdu leur date.

En grande partie, elles ont pour objet d'attester les dons faits au temple en statues du Bouddha, —

<sup>1</sup> On sait qu'il y a, pour le cycle, douze noms d'animaux qui ne sont empruntés ni au siamois ni au cambodgien, quoiqu'ils soient communs aux deux peuples. D'après leur nature, nous supposons que ces noms d'animaux appartiennent à un des dialectes de la Chine méridionale dont les marchands ou émigrants introduisirent probablement l'usage de ce style en Indo-Chine, vers le xiii<sup>e</sup> ou le xiv<sup>e</sup> siècle.

statues d'or, d'argent, de cuivre, de bronze ou de bois, — et de certifier l'œuvre pie de l'affranchissement des esclaves. Quelques-unes, cependant, contiennent incidemment des renseignements historiques qui pourraient être utilisés dans une histoire du pays pour cette période qui va du milieu de notre xvi<sup>e</sup> siècle au commencement du xviii<sup>e</sup>. Mais nous verrons que leur grand intérêt est ailleurs.

La libération des esclaves est toujours suivie, peut-on dire, d'une formule maudissant les gens, parents, descendants, individus quelconques, qui molesteraient ultérieurement ces affranchis, qui les revendiqueraient indûment; malédiction aussi sur les mandarins qui donneraient à ces prétentions l'appui de leur autorité. Les formules les plus usuelles sont les suivantes :

« Que les Buddhas, passés ou futurs, en nombre égal aux grains de sable, ne sauvent pas ceux-là ! Que ces maudits tombent aux enfers, aux lieux de châtement, pendant 500 naissances, 500 fois mille naissances, des millions de naissances, jusqu'à la fin des mondes, sans jamais connaître les biens célestes ! »

Ou bien : « Que la foudre de tous les mondes sans limites (*ananta cakraval*) frappe ces maudits et non les arbres des forêts ! »

Ou encore : « Qu'ils périssent le jour même de leur inique revendication ! »

Les mandarins prévaricateurs, sont quelquefois voués à la surdité.

Il arrive aussi qu'on souhaite le Nirvāna à ceux qui viendront en aide à la juste cause des affranchis. On peut encore rencontrer ce souhait final : « Qu'ils soient efficaces, ces vœux faits selon les enseignements du Bouddha ! »

Une particularité qui ne sera pas passée sous silence est que ces inscriptions sont quelquefois signées en ces termes : « Un tel a fait l'inscription (carika) » ou encore : « L'inscription a été achevée par un tel, tel jour ».

Le clergé, appelé collectivement *āriya saṅgh* ou *Brah āriya saṅgh* « sainte et noble assemblée » ou encore *anak yœñ*<sup>1</sup> « les nôtres », joue naturellement un grand rôle dans ces inscriptions votives qui prennent le soin d'énumérer les titres et les qualités des prêtres présents. Les chefs des grandes pagodes sont qualifiés *samtec*, forme fautive et siamoise du vieux mot cambodgien *samtāc* « seigneur » qui remplaça lui-même l'antique terme *kamrateñ*; on les appelle aussi *anak samtec* « celui qui est le seigneur », ou encore *anak stec* (pour *stac*) qui a à peu près le même sens. D'autres qualifications, *Brah*, *anak Brah* et *anak*, doivent désigner des chefs religieux d'ordre inférieur. Ces appellations générales, quelles qu'elles soient, sont toujours suivies de plusieurs titres personnels

<sup>1</sup> *yœñ* « nous » est souvent écrit sous sa forme antique, *yœñ*.

généralement empruntés au pâli ou au sanscrit, langues dont les mots sont plus ou moins déformés par les Cambodgiens. Nous pouvons citer, parmi les cent titres que nous avons relevés :

Le Samtec Braḥ S'rī sar (= sāra) Bej (= vajra) Braḥ Buddha.

Le Samtec Braḥ Sumaṅgala Mahā Saṅgharāja pubitra.

L'Anak stec Braḥ Indra debba Cakra.

Le Braḥ Mahā thera āriya udaiy.

L'Anak Braḥ āriya pubitra.

Le Braḥ Sugandha Mahā Saṅgharāja.

L'Anak Mahā Thera pavara gāthā mahā palī.

L'Anak Vinayadhara pubitra.

Etc., etc.

A la suite des dignitaires ainsi mentionnés individuellement, l'ensemble des autres religieux est désigné par l'une des phrases suivantes, (nous nous bornons à indiquer entre guillemets le sens des mots cambodgiens : les autres se trouvant dans les dictionnaires sanscrits ou pâlis :)

Ariya theranuthera bhikkhu saṅs (*pour saṅgha*) phoṅ « ensemble ».

Nu īs « et tous » theranuthera bhikkhu susaṅgha.

Is « tous » samtec « seigneur » braḥ « sacrés » gru (= guru) theranuthera samnera phoṅ « ensemble ».

Les laïques (*grahas pour grihas*) sont qualifiés gé-

néralement : les hommes, des appellations *cau* « sieur », *anāk* « sieur », quelquefois *braḥ*, terme qui doit être spécial à la caste des Braḥ vaṅsa ou membres éloignés de la famille royale; on rencontre même un *tā* « grand-père, vieillard »; les femmes, *nān* « dame »; les enfants et les esclaves mâles, *ā*; les femmes et filles esclaves, *mé*. Tous ces appellatifs sont en usage aujourd'hui au Cambodge.

Les mandarins sont des *oknā*, *uknā*, des *cau baṅā*, des *okhluṅ*, *ukhluṅ*; tels que l'*oknā* Senādhipati, l'*uknā* Bej saṅgrāma, le *cau Baṅā* Jaiyādhipati, l'*okhluṅ* Abhai rāja; et les *Jamdāv* ou femmes de ces dignitaires sont, par exemple, la *Jamdāv* Sri Ratna Kesara, la *Jamdāv* Kaṅā Kesara. Parmi les rois, possesseurs d'une kyrielle de titres qui les distinguent d'autant moins que ces titres se répètent avec peu de variantes d'un prince à l'autre, nous ne citerons que le Santeç Braḥ Pāda Paramanātha Brāḥ Pāda Parama Pubitra (qui régnait en 1747 A. D.).

Les noms de lieu offrent plus d'intérêt. Le Kambujades'a est le Cambodge comme le Kambujarāstra est le peuple cambodgien. Il n'y a pas à insister sur Samroṅ Sen, le Samrong Sèn que nous connaissons, ni sur Pandāy Bréj, prononcé *Bantéai Préch*, ou sur le *Sruk Kaék dum* « le pays du corbeau perché »; ces deux localités restent à identifier. La ville ou forteresse de Lovék est appelée Laṅvek, Luṅvék, Pandāy Luṅvék. Candapura est le Chantaboun des cartes; Kruṅ Deb Braḥ Mahā Nagara est le nom de la capitale siamoise, Ayuthia. Braḥ Dhāt

Athvā n'est autre que le monument d'Athvéa à trois ou quatre licues dans le sud. On rencontre le nom actuel, Braḥ Bān prononcé *Preah Peân*, des galeries où sont burinés ces textes; on le lit aussi sous ces deux formes: *Braḥ Bāndh* et *Braḥ Bān Kambujapurāna* « les mille Buddhas de l'antique Cambodge ».

Il y a une certaine confusion entre Angkor Vat, le temple, et Angkor Thom, l'ancienne capitale voisine, qui devait avoir quelque population à l'époque de ces inscriptions; Angkor Thom y est appelé tantôt d'une expression équivalente, *Mahānagara*, tantôt *Angara Indipras*, ou *Indipath mahā nagara*, ou *Braḥ mahā nagara Indrapraṣṭha*, ou *Brah Nagara Indipras*. Or cette dernière expression est aussi employée quand il s'agit du temple, qui est beaucoup plus exactement désigné par cette autre, *Brah Nagara vāt*. Le temple est encore appelé *Braḥ Bisnuloka* ou *Indipatha maha nagara Sri Sundara pavara Bisnuloka*

Ce singulier nom de *Bisnuloka*, = *Visnuloka*, semble même désigner tantôt l'ensemble du temple, tantôt le premier étage seulement: c'est-à-dire le *Preah Peân* où sont ces inscriptions, et les galeries des bas-reliefs où ce nom de *Visnuloka* est écrit deux fois dans les petites inscriptions du XII<sup>e</sup> siècle. Nous lisons ces passages, par exemple: *Inscription burinée au Braḥ Bisnuloka . . . .*; *Brah Bisnuloka*, lieu de réunion des troupes des devatas, grand domaine (*mahākṣetra*) des *Brahmarṣis* et des génies (*devaraks*); ou encore: *Pandāy Braḥ Bisnuloka Kam-*

*buja pūrāna* « enceinte ou forteresse du saint Viṣṇuloka de l'antique Cambodge ».

Mais il se trouve aussi que Bisnuloka est resté le nom de l'architecte légendaire du temple; à ce passage, par exemple : « Nous invoquons Braḥ Bisnuloka ». Dans le plus ancien de ces textes, on rencontre même ceci : « Adorer les Braḥ aṅga (les statues du Buddha) que Braḥ Indrādhirājaloka a fait élever par Braḥ Bisnuloka pour l'édification du monde ». Incontestablement, il y a à retenir le nom posthume à forme antique donné au roi qui est déclaré ici le fondateur du temple. Mais combien déjà les vieilles réminiscences sont vagues et confuses ! Combien les traditions sont devenues légendes ! Visnuloka, roi et fondateur probable, dans les textes épigraphiques du XII<sup>e</sup> siècle, n'est plus, au milieu du XVI<sup>e</sup>, que l'architecte du temple.

Cette étude préliminaire sur l'ensemble des vingt-sept inscriptions des piliers du Preah Peān nous permet de résumer très rapidement leur traduction. Nous les numérotons en les classant autant que possible par ordre de date.

1. En 1483<sup>1</sup> année Kur (du Porc), le 8 Kœt<sup>2</sup> d'Asā-dha, samedi, l'Anak Samtec Braḥ Muni Kusala pu-

<sup>1</sup> Il doit y avoir ici une erreur de chiffres. L'année du Porc est, non 1483, mais 1485, soit 1563 A. D.

<sup>2</sup> Kœt (Ket), est le numéral des jours de la première quinzaine du mois; Roj (Roc), des jours de la seconde quinzaine.

bitra brah Aṅg<sup>1</sup> est venu adorer les Brah Aṅg (les saints Buddhas ou saintes divinités) que Brah Indrā-dhirājaloka a fait élever par Brah Bisnuloka pour l'édification du monde. Il est venu de Vat Anluñ Tatok; plein de zèle, il a fait réciter les prières par les bonzes, au Brah Bandha, et il a donné à ces religieux des cadeaux d'argent et de vêtements.

2. En 1521, année Kur, jeudi, pleine lune de Māghasira (*sic*, décembre 1599 A. D.), l'Okhluñ Abhairāja vint avec d'autres personnages au Brah Bisnuloka, séjour des dévatas, des Brahmarṣis et des génies. Le cœur plein de piété, il fit élever des tours, ériger une grande statue du Buddha et préparer des offrandes en invoquant Brah Bisnuloka. Le mérite de ces bonnes œuvres, il le reporte sur ses parents. Il fait un acte de renoncement aux maladies, aux dangers. Il fait le vœu que les devatas (divinités) repoussent les ennemis de la religion bouddhique, ainsi que les ennemis du roi qui viendraient attaquer le Kambujadesa. Que le peuple de ce Kambujadesa soit toujours heureux! Il termine par des recommandations à ses descendants qui sont actuellement effacées.

3. L'Oknā Sman fait œuvre pie en affranchissant des esclaves. Pas de date<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ce dignitaire religieux était peut-être un prince du sang, brah ang.

<sup>2</sup> Cette courte inscription de deux lignes semble être le début d'un texte inachevé.

4. En 1539 (1617 A. D.), Maseñ (Serpent), 2 Kœt du mois intercalaire d'Asadh (juillet-août), mardi, ce même Okñā Sman provoque une assemblée des chefs religieux, des bonzes et des disciples. Ses parents laïques sont également témoins que, plein de ferveur, il affranchit deux filles esclaves en les chargeant de la garde des vivres des chefs des bonzes. Malédiction sur ceux qui tenteront de reprendre ces femmes.

5. En 1549 (= 1627 A. D.), année Thoh (du Lièvre), cet Okñā Sman et la dame Ep (sa femme, sans doute), ont fait des préparatifs et ont invité les religieux à venir consacrer des statues du Buddha. Pleins de foi et pénétrés de l'idée de la périsabilité de toutes choses, ils ont pris la résolution de faire entrer en religion le nommé Sman, qui reçoit les ordres complets (devient donc libre *ipso facto*), et d'affranchir en même temps la fille et le petit-fils de cet homme. Plusieurs chefs religieux, de nombreux bonzes et de nombreux laïques sont les témoins de ces actes. Malédiction sur les fils, petit-fils et autres membres de la famille qui revendiqueraient ces affranchis, sur les mandarins qui prêteraient leur autorité à ces revendications. L'okñā Sman a fait lui-même l'inscription.

6. En 1547, année Chlúv (du Bœuf), le 4 roj de Māgha, (donc en février 1626 A. D.), un dimanche, l'Ukhluān Īn Séñ, en présence d'autres

Ukhluān, de chefs religieux et de nombreux laïques, fait constater la libération de trois hommes, de leurs femmes et de leurs enfants; ils sont affranchis par un autre Ukhluān, le Rājā Tejah. Le procès de ces gens était pendant depuis vingt-quatre ans, depuis l'année Khal (du Tigre, 1524 = 1602 A. D.), et dura jusqu'à cette année Chlūv; ils avaient à se défendre contre les revendications des Cau Mœaṅ (chefs territoriaux de petits districts). Les Juges du Tribunal royal avaient transmis la cause, après examen, au Cau Bañā Surena Indrarājādhpati Sri Anga ēka agasena Yodhābhimuka d'Angar Indiprās (c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, le gouverneur de la province d'Angkor). Ce haut dignitaire, ayant décidé en faveur de l'affranchissement, chargea l'Ukhluān Cakri In Seṅ, d'inviter les Braḥ Āriya Saṅgh (les bonzes), et de faire une inscription. Cette inscription fut burinée au Braḥ Bismuloka, sous la présidence du chef des religieux, et en présence d'une vingtaine d'autres chefs, de bonzes et de disciples, tous témoins irrécusables de cet affranchissement. Malédiction contre ceux qui revendiqueraient ces gens. L'Anak Okhluān Cakkri In Seṅ Brahma Vaṅsa (titres complets de l'auteur), et l'Anak Stec Braḥ Inkila (un chef de bonzes) ont fait... (l'inscription, sans doute. Cette fin est perdue).

7. En 1550<sup>1</sup> année Roṅ (du Dragon), dixième

<sup>1</sup> On pourrait lire 1450, le 5 des centaines étant mal tracé.

e la décade (1628 A. D.) en bīsāk (mai), eut lieu une réunion de l'Assemblée des Religieux et de nombreux laïques, tous témoins irrécusables des œuvres pies du Cau (sieur) Udai Smat et de dame Māh, au cœur pur, qui font consacrer trois statues du Buddha dans le Braḥ Bān, qui libèrent le Cau Bhis Sūra et la Mé Noñ. Malédiction sur ceux qui revendiqueraient ces affranchis.

8. En 1550, année Roñ (du Dragon), le 6 roj de Pus (donc janvier 1629 A. D.), un samedi, eut lieu la réunion de plusieurs hommes et femmes venus du pays appelé Pandāy Bréj visiter leurs parents au Mahā Nagara (Angkor Thom). Pleins de foi et de piété, ils ont donné deux statues du Buddha en or, trois statues du Buddha en argent, deux grandes oriflammes; ils ont fait entrer deux de leurs fils en religion, et invité les bonzes à réciter des prières au Braḥ Bān du Kambūjapūrāna. Étaient présents les chefs des bonzes qui ont lu les livres saints. Après l'ordination, ces gens ont encore fait des dons d'argent, d'objets et de fleurs, dans cette Pandāy (forteresse) du Braḥ Bisnuloka du Kambūjapūrāna (c'est-à-dire dans le temple d'Angkor Vat), superbe et célèbre en tous lieux. Cérémonies et lectures furent achevées le dimanche (le lendemain).

9. En 1552, année Mami (du Cheval), 10 roj

Mais 1450 est année du Rat, tandis que 1550 est effectivement année du Dragon.

de Jés (juin 1630), mardi, en présence de l'Assemblée des chefs religieux et des bonzes, quatre laïques, hommes et femmes, au cœur pur, offrent cinq statues du Buddha en argent, une oriflamme, un dais; ils affranchissent un esclave qu'ils rachètent de ses maîtres au prix de 2 livres et 3 onces d'argent. Cette somme<sup>1</sup> fut remise séance tenante. Mais l'un des vendeurs rendit une once d'argent, désireux qu'il était de participer à l'œuvre pie en faveur d'un parent défunt. Noms des témoins laïques. Imprécations finales.

10. Le 3 ket de Jés 1553, année Mamê (de la Chèvre, donc juin 1631), un lundi, en présence de l'Assemblée des bonzes tenue sous la présidence de trois chefs religieux, le Tā (aïeul) Yas Rāj affranchit l'esclave Ji Jai, à la connaissance de tous ses parents des sept degrés. On retrouve le nom de ce Tā Yas Rāj parmi les témoins laïques. Malédiction sur les parents qui reprendraient cet homme.

11. En 1553, Mamê (Chèvre, 1631 A. D.), 2 ket de Karttika (octobre), les chefs religieux et les bonzes réunis en Assemblée, tous témoins irrécusables, aident et assistent trois autres religieux venus spécialement pour les funérailles (l'incinération) de dame Braḥ Yas. Sur son lit de mort, cette femme avait recommandé à cinq personnes (qui sont

<sup>1</sup> L'once est de 37 grammes environ. Il y en a 16 à la livre.

nommées et qui étaient sans doute ses héritiers) d'affranchir par piété, sans restrictions, l'esclave A Gañ. Dame Braḥ Yas termina par l'imprécation usuelle.

12. En 1553, Mamè, 8 roj Māgha (donc février 1632), vendredi, l'Anak Samtec Arisudhamma donna par piété une statue du Buddha en or, et 36 statues du Buddha en bois. En outre, il invita sept chefs religieux, les bonzes et les disciples, tous témoins irrécusables de l'affranchissement complet et sans restrictions de l'esclave Sūas. Imprécations contre ceux qui revendiqueraient cet homme, contre les mandarins qui favoriseraient ces revendications. La femme Dom n'avait pu se racheter complètement; le Samtec parfait la somme, donne la liberté à cette femme, et la charge de garder les statues. Quiconque la reprendrait est également menacé des peines de l'enfer<sup>1</sup>.

13. Invocations bouddhiques du sieur Jet et de la dame Sūas (son épouse), accompagnés de leurs frères aînés et cadets, de leurs fils, petit-fils et parents. Le cœur rempli de piété et d'allégresse, ils adorent le Buddha, seigneur de tous les êtres, qui nous fait traverser la mer des transmigrations, afin de nous

<sup>1</sup> Vers 1876 nous avons déjà donné un essai de traduction de cette inscription fait d'après un moulage et qui a paru dans le *Voyage au Cambodge*, de M. Delaporte, p. 412.

conduire au grand royaume du Nirvāna (Mahā Nāgara Nirbbāna). Ils ont fait faire 29 statues du Buddha. Ils ont amené leur famille au Braḥ Nāgara Vāt (Angkor Vat), et en 1554, année Vak (du Singe, 1632), à la pleine lune d'Asadh (juillet), ils ont provoqué la réunion de huit chefs religieux, des bonzes et de plusieurs laïques qui sont nommés. Leur famille y assiste. Par piété, ce Jet et sa femme Sūas affranchissent sans restrictions l'esclave Ā Sūas. Pleins de foi, ils sont venus au Braḥ Bisnuloka, séjour des dieux et des Brahmaṛṣis. Affranchissant Sūas, ils offrent cet homme au Buddha, au Triple Joyau. Ils offrent aussi divers objets et des parfums. Ils font plusieurs invocations pâlies ou khmères, dont l'une est en faveur de la gloire et de la puissance du Seigneur de la terre (du Roi). Ils demandent à suivre Braḥ Srī Āri Maitri (le futur Buddha). Imprécation finale contre les membres de la famille qui revendiqueraient Sūas pour esclave, contre les mandarins qui prêteraient leur autorité à cet impie déni de justice. Soient efficaces ces vœux faits selon les enseignements du Buddha!

14. En 1554, année Vak (du Singe, 1632 A. D.), le 15 roj de Bhādrapada (octobre), lundi, en présence de l'Assemblée formée par trois chefs religieux et de nombreux bonzes, plusieurs personnes (dont les noms sont donnés), dont le cœur est pur et qui sont pénétrées de l'idée de la périssabilité de toutes choses, donnent 19 statues du Buddha qui sont

consacrées en (ce lieu) Indipatha Mahā Nagara Sri Sundhara Pavara Bisnuloka (Angkor Vat.).

15. En 1555, année Rakā (du Coq, 1633 A. D.), le vendredi 2 roj de Bīsāk (mai), quelques laïques, en présence de l'Assemblée des chefs religieux, des bonzes et de plusieurs autres laïques, donnent des Buddhas, des oriflammes, des dais; ils affranchissent d'un commun accord et sans restriction une femme esclave. Tous les assistants en sont témoins. Malédiction sur les fils ou parents qui revendiqueraient cette femme, sur quiconque refuserait de témoigner en sa faveur, tandis que les récompenses futures sont promises à ceux qui lui donneront leur témoignage. L'inscription fut achevée par le Nāy Sañ, le dimanche 3 Ket (soit seize jours après l'acte qu'elle relate).

16. En 1555 Rakā (Coq, 1633), 2 Ket de Jēs (mai-juin), le samedi, Assemblée des religieux. Le sieur Brahm Vicita et la dame Sar (sa femme), pénétrés de l'idée de l'impermanence, ont donné 4 Buddhas d'argent, 1 de bronze, 1 oriflamme, 1 dais; et pour la consécration ils ont convoqué trois autres parents : une sœur aînée, un neveu, une nièce. Les cinq ont offert d'un commun accord en l'affranchissant, la femme Sūas (qui devient libre) comme si elle était la propre fille du sieur Brahm. Sont témoins : quatre chefs de bonzes, beaucoup d'autres religieux et disciples, des laïques,

mandarins, particuliers et des femmes. Imprécation finale. L'inscription fut faite (achevée) le samedi 9 Ket (soit sept jours après la cérémonie) par le Nāy Sañ (qui avait déjà gravé la précédente).

17. En 1557, année Kur (du Porc, 1635), le dimanche 10 roj de Jais (juin), devant les chefs religieux et les bonzes, tous témoins irrécusables, se sont présentés les laïques : sieur Sūas, sieur Braḥ, femme Kev, ainsi que le bonze Anak Maha Thera Pavara Dakkhina. (Ces personnages) au cœur pur, désireux de faire œuvre pie (dont les mérites seront) offerts à défunte dame Tiy, affranchissent deux esclaves : un homme et une femme. Des laïques, hommes et femmes, tous nommés, sont aussi témoins que Sūas et Braḥ libèrent ces deux esclaves. Imprécation finale. Cet affranchissement a lieu sous le règne de Braḥ Paramarājādhirājā Pubitra. (Ces titres peuvent s'appliquer à n'importe quel souverain.) L'inscription fut achevée le vendredi 6 roj (presque un mois après l'acte).

18. En l'année Khal (du Tigre), dernière de la décade<sup>1</sup>, vendredi, pleine lune d'Asādh (juillet), plusieurs hommes et femmes se réunirent pour libérer un esclave. Cette libération fut acceptée par tous les enfants du Cau Hluñ Thikabaṅsa (adhikabaṅsa), qui donnèrent aussi des (statues du) Bud-

<sup>1</sup> Pas d'autres indications. On peut donc hésiter entre 1578, 1638 et 1698, A. D. Jusqu'à nouvel examen je suppose 1638.

dha, de l'argent. Ces œuvres pies furent faites à Braḥ Dhāt Athvā (le monument d'Athvéa à quatre lieues au sud). L'esclave libéré fera les corvées du service royal à la place de son maître, et le fils de cet esclave est libéré sans restrictions. Sont témoins des chefs de religieux, des bonzes, des laïques en nombre et tous nommés. Imprécation finale. Inscription faite par le Pandi(t) Nai. . . ?

19. Nous plaçons ici la traduction sommaire de l'une de ces inscriptions dont la date a disparu et qui a beaucoup souffert. Elle appartient probablement à la première moitié de notre xvii<sup>e</sup> siècle. Il y eut réunion des bonzes pour assister à l'œuvre pie de l'Ak Hluñ Mano Uden affranchissant quatre esclaves qu'il affectait au service du Braḥ Nagara Indiprās (expression qui désignerait Angkor Thom, mais qui doit, dans la circonstance, s'appliquer à Angkor Vat). Imprécation suivie d'une invocation bouddhique où le donateur prie pour ses ancêtres des sept générations précédentes et leur offre les mérites (de son œuvre pie). Pour lui, il aspire au Nirvāna et il termine en demandant que ces invocations, faites selon les enseignements du Buddha, soient exaucées.

20. En 1561, année Tho (du Lièvre), le mardi 7 roj de Phalguna (mars, donc au commencement de 1640), devant l'Assemblée de cinq chefs religieux et de plusieurs bonzes, tous témoins irrécus-

sables, en présence de plusieurs autres témoins laïques, trois femmes et trois hommes ont donné un Buddha d'or et trois Buddhas d'argent. D'un commun accord, ils ont libéré et fait entrer en religion le Ji U que l'une des trois femmes prend dès lors pour fils (adoptif). Imprécation contre ceux qui le revendiqueront, contre les mandarins qui se prêteraient à cette impie iniquité.

21. En 1565, année Mamê (Chèvre, 1643), le vendredi 7 roj de Bhadrâpada (octobre), la femme Mâ et ses enfants furent affranchis en présence d'une nombreuse réunion de chefs religieux, de bonzes, disciples et élèves, de Kramakâr (fonctionnaires), d'autres laïques, de la famille et de plusieurs femmes. Imprécation contre ceux qui revendiqueront les libérés. Quant aux fonctionnaires présents et témoins, qu'ils soient atteints de surdité s'ils affectent d'ignorer (en cas de contestation) cet affranchissement; mais qu'ils jouissent des cieux s'ils le reconnaissent!

22. En 1584, année Khal (du Tigre), 8 roj de Pus (janvier, donc au commencement de 1663 A. D.), en présence de cinq samtec et d'autres chefs religieux, des anciens, des bonzes, des disciples, en présence de nombreux laïques, tous témoins, un chef de bonzes (Mahâ Saṅgharāja) ainsi que divers couples, en tout quinze personnes, hommes et femmes qui sont pieusement unis à ce prêtre, affranchissent deux femmes esclaves et leurs enfants.

Imprécation finale. L'inscription est faite par l'Anak Mahā Thera Paña Vinai (un bonze évidemment).

23. En 1605, année Kur (du Porc), 7 roj de Cetra (avril 1683), la dame Hœm affranchit l'esclave A Siñ en présence des religieux, des laïques, hommes et femmes, tous témoins irrécusables.

24. En 1612, année Mami (du Cheval), samedi, 14 Ket de Cet (mars-avril 1690), en présence des chefs religieux, des laïques, hommes et femmes, tous témoins, l'Anak Avat et l'Ak Hmœn Ji Amnā, femme Nū, donnent, d'un cœur pur, un Buddha d'or, un Buddha de cuivre, deux Buddhas d'argent et des sommes d'argent; en outre ils affranchissent sans restriction la femme Pus. Imprécation finale.

Entre toutes ces inscriptions du Preah Peân nous avons réservé pour la fin les trois plus grandes dont l'esprit diffère sensiblement de celui des précédentes qui sont toutes, avons-nous vu, simplement votives, tandis que ces trois dernières font l'historique des personnages et racontent des événements contemporains. Au surplus, deux de ces inscriptions se trouvent placées quand même selon l'ordre chronologique.

25. Ce document, que nous verrons daté de 1701 de notre ère, compte 77 lignes. Il débute par une invocation en langue pâlie faite au nom du

défunt Ukñā Paradesa et de sa veuve, la Jamdāv Kañā Kesara, qui est l'auteur de l'inscription et qui raconte ensuite que les deux époux avaient autrefois érigé plusieurs statues du Buddha en or ou en argent, donné des sommes aux bonzes, affranchi cinq esclaves pour les faire entrer en religion, et donné même leurs propres enfants (au Buddha) afin d'avoir le mérite de les racheter moyennant finances. Elle ajoute que le roi ayant octroyé la dignité de Braḥ Ghlān (chef des magasins) à son mari, celui-ci entra en religion pour la seconde fois et donna derechef deux Buddhas d'or, deux Buddhas d'argent, un dais et une oriflamme. Plus tard encore, ayant reçu la dignité de Kosa (trésorier, chef du trésor) il entra de nouveau dans les ordres, où il fit entrer en même temps, en qualité de disciples, sept fils, beaux-fils ou enfants d'adoption; à cette occasion, il fit encore des dons en Buddhas d'or, d'argent, de cuivre, en dais et parasols. Enfin, S. M. l'ayant nommé aux hautes fonctions de Kralahom (ministre des transports fluviaux, de la marine), il entra encore en religion et y fit entrer ses fils. Telles furent les bonnes œuvres de l'Okñā Paradesa, alors qu'il était le serviteur du roi (c'est-à-dire pendant sa vie).

Après (la mort de) cet Okñā, la Jamdāv Kañā Kesara vint faire ses funérailles à Indipath Mahā Nāgara et elle donna beaucoup d'ustensiles et de vêtements aux bonzes qui récitèrent (la prière funèbre dite) *Pañ Skūla* (= *Paṃsukūlam* « haillons poudreux », les premiers mots de cette prière pâlie).

Puis en 1622, année Roñ (du Dragon), le 8 Kœt de Māgha (février 1701), eut lieu une grande réunion de chefs religieux, parmi lesquels on comptait dix Samtec et trois Braḥ, accompagnés de nombreux Bhikkhus, Thera et Samner (religieux, anciens et disciples). Parmi les laïques, on remarquait l'Okñā Senādhipati, l'Okñā Desanāyuk, les femmes et les enfants du défunt Okñā, tous témoins irrécusables de la Jaṃdāv Kañā Kesara qui fit, d'un cœur pur et pieux, de bonnes œuvres dont les mérites étaient offerts au défunt Okñā Sena Paradesa. Elle donna un Buddha d'or de dix onces, un Buddha d'argent de six onces et six *slin*<sup>1</sup>, des criffammes et dais; elle libéra cinq couples et un célibataire, au total, onze esclaves qui devaient être « le champ de l'œuvre pie », chargés de garder cette Jaṃdāv Kañā Kesara<sup>2</sup>. Après sa mort, tous seront libres, et nul n'aura rien à leur réclamer. Suit une malédiction sur ceux qui viendront les molester. Quand ces onze esclaves furent affranchis, les bonzes récitèrent (des passages) du Braḥ Abhidharma (la métaphysique) du Braḥ Sūta (les sermons) du Braḥ Vinai (la discipline), et ils reçurent des cadeaux de vêtements, de livres, d'ustensiles et de nattes.

L'inscription continue par un acte de foi bouddhique et par l'énumération d'autres dons qui furent

<sup>1</sup> Le *slin* est le seizième de l'once, soit un peu plus de 2 grammes.

<sup>2</sup> Sans doute ils devaient servir cette femme, qui comptait peut-être passer le reste de ses jours dans une sorte de retraite religieuse.

faits à l'occasion d'une fête annuelle. Elle rappelle que l'Okñā est mort au Sruk Kaèk Dum (pays du corbeau perchant). Elle énumère d'autres dons et mentionne encore l'affranchissement de cinq esclaves. La donatrice reporte tous les mérites de ces diverses bonnes œuvres sur (son défunt époux) l'Okñā Sena Paradesa et elle demande à lui être unie dans chaque vie future, jusqu'à leur entrée simultanée au Nirvāna.

26. Inscription de 76 lignes, mal écrite, mal conservée, qui se relie à la précédente en ce sens que son auteur était l'un des fils de l'Okñā Paradesa et de la Jamdāv Kañā Kesara. Elle est datée de Māghasira 1669, année Thoḥ (du Lièvre), c'est-à-dire de la fin de 1747 A. D.

Elle relate, en débutant, la réunion d'une Assemblée de chefs religieux et d'autres bonzes provoquée par l'Ukñā Vañsāggarāja (un grand mandarin; de nos jours il est le grand justicier de la seconde Maison princière) et par sa femme, la Jamdāv Sṛī Ratna Kesara, qui vinrent tous les deux, le cœur pur et enflammé d'un pieux zèle, faire bonnes œuvres et aumônes au Braḥ Ban.

Ce début est suivi d'un historique rétrospectif remontant à l'époque où ce dignitaire était encore Cau Bāñā Mantri Sangrāma. Alors S. M. le roi du Cambodge vint de Kruñ Dep Mahā Nagara, (Ayuthia, capitale du Siam) à Candapura (Chantaboun), d'où Elle envoya ce Cau Bāñā à la forteresse de Lañ-

vêk auprès (? il y a là une lacune) du prince le Samtec Brah Kêv Hvā.

En l'année Masāñ (du Serpent, ce peut être 1714, 1726 ou 1735 de notre ère), au mois de Māgha, il était pauvre et sans ressources<sup>1</sup>, sa tante lui tissa un sambat (*langouti*, le vêtement indispensable) et un habit. De Lañvek ce Cau Baña s'enfuit à Samron Sên (la station préhistorique très connue), où il se rencontra avec plusieurs princes, princesses et divers membres de sa famille. Là, il prit pour femme dame Bau qui était riche en biens et en esclaves. Il retourna alors à la forteresse (de Lovêk) où le prince royal lui donna la dignité d'Ukñā Surindrādhpati et à sa femme, dame Bau, le titre de Jamdāv Srī Ratna Kesara. Le Roi père ou Grand roi lui conféra ensuite la dignité d'Ukñā Vañsāggarāja et l'envoya lever une armée pour réprimer une rébellion qui s'étendait, semble-t-il, dans les provinces de Pursat au sud du Grand Lac. Il paraît avoir réussi dans cette tâche. Plus tard, S. M. Jaiy jeshādhirāja l'envoya réprimer une autre rébellion dirigée par une princesse, fille du Samtac Brah Kev Hvā. Il mit en fuite cette princesse, s'empara de ses esclaves et de ses biens qu'il offrit au roi. Celui-ci semble avoir voulu<sup>2</sup> lui conférer la dignité d'Okñā Teja avec neuf provinces, mais il aurait supplié le roi de n'en rien faire(?) et

<sup>1</sup> Peut être était-il retenu prisonnier à Lañvek ou Lovêk ?

<sup>2</sup> Ce passage, très abîmé, ne peut être traduit avec complète certitude.

S. M. lui aurait conféré le droit d'avoir quatre parasols d'honneur.

Cet Ukñā prit alors congé du roi pour venir faire œuvre pie au Braḥ Bān. Il y fit entrer en religion sa tante la Jamdāv Ratna Kaña, sa femme la Jamdāv Srī Ratna Kesara et trois autres personnes : une bru et deux nièces; toutes furent bonzesses (*añ Ji*). Faisant œuvre pie, lui et toutes ces personnes invitèrent les bonzes à venir réciter la prière funèbre du Pamū Skūla Aniccā (*sic*)<sup>1</sup> pour la Jamdāv Ratna Kaña, la tante; étaient présents sept chefs religieux et onze bonzes. On invita ensuite les bonzes à réciter la prière Pañ Skūla Aniccā pour l'Ukñā Vañsā aggarāja lui-même; étaient présents deux chefs et six ou sept religieux. Encore une fois, on invita les bonzes à venir réciter cette prière pour la Jamdāv Srī Ratna Kesara, sa femme; étaient présents trois chefs et six religieux. Tous ces bonzes reçurent des présents d'argent proportionnés à leur rang. Et les disciples, au nombre de 70, qui récitèrent des prières, reçurent aussi de l'argent. Les bonzes furent ensuite invités à faire la lecture des Jatakas. L'okñā offrit en cette circonstance un fils à la Loi et le racheta au prix de 7 onces d'argent. Il invita les bonzes à réciter les prières Anisañ (de bénédiction) et leur donna encore de l'argent, des boîtes, des vêtements, d'une valeur totale de 33 livres d'argent<sup>2</sup>.

Tous ces présents furent faits par l'Ukñā Vañsa

<sup>1</sup> « Haillons de misère et périssabilité ».

<sup>2</sup> Environ 20 kilogrammes.

aggarāja, fils de l'Anak Ukñā Kralāhom Sēna Paradesa et de l'Anak Camdāv (pour Jamdāv) Kaña Kesara<sup>1</sup> qui sont la mère et le père de l'Ukñā Vañsāgga-āja<sup>2</sup>, par la Camdāv Srī Ratna Kesara et par (les enfants ou nièces) Hiñ, Bram et Guñ. Tous, d'un cœur pur et rempli de piété, acquièrent des mérites qu'ils offrent aux mères, aux pères, aux parents des sept degrés (ou générations) qui furent fidèles observateurs de la Loi sainte. Ils demandent en outre longue vie, vie de cinq mille ans, avec l'intelligence et les richesses de Jottika Sesthi. Ils demandent encore à être empereurs universels (Brah Mahā Paramacakkabātirāja), à jouir continuellement du bonheur et de la paix jusqu'à leur entrée au Nirvāna.

27. Celle de ces inscriptions du Preah Peân que nous plaçons ici la dernière aurait pu avoir, au point de vue chronologique, le n° 2 : la date qu'elle donne, 1501 = 1579 A. D., la mettant après notre n° 1 qui est daté de 1563, et avant notre n° 2, 1599 A. D. Elle est la plus longue de toutes; elle occupe deux faces d'un pilier où elle compte 82 + 43 lignes. Sur la première de ces faces, l'écriture est irrégulière, mal tracée, tantôt grande, tantôt fine; mais, sur la seconde face, l'inscription est si bien burinée qu'elle se distingue entre toutes les autres inscriptions de ce Preah Peân, et qu'elle rappelle, malgré la grande

<sup>1</sup> On voit que ce sont effectivement les deux personnages de la précédente inscription.

<sup>2</sup> Cette répétition est bien cambodgienne.

différence des lettres, la sûreté de main des superbes documents épigraphiques du monument de Loleï, au IX<sup>e</sup> siècle. Elle n'est pas moins remarquable par l'ardeur de son mysticisme bouddhique et par ses réminiscences du passé, peu exactes, plus ou moins vagues, mais assez curieuses et bien caractérisées.

Elle débute par une invocation bouddhique en langue pâlie, mêlée de mots cambodgiens, faite au nom d'un roi, le Samtec Braḥ Jaiyya (= Jaya) Jeṣṭhādhirāja Rāmādhpati qui porte, en outre, une longue kyriclle de titres dont nous ne retiendrons que les derniers parce qu'ils reviennent à plusieurs reprises dans le corps du document; c'est le Samtec Braḥ Mahā Upāsaka (fidèle laïque) Mahārāja Pubitra. Il adore les pieds sacrés du Samtec Braḥ Mahā Śrī Ratna traiy Parama Pabitra (le Bouddha); et il rappelle que, lorsqu'il monta autrefois sur le trône, ayant en vue la glorification de la religion du Braḥ Tathāgata, il construisit<sup>1</sup> les grandes tours du Braḥ Bisnuloka, fit monter les pierres, édifia les sommets à neuf pointes (ou plutôt les neuf sommets) des belles tours, les recouvrit d'or, y érigea ensuite un Braḥ Mahā Sārīka Dhātu (un reliquaire), le consacra en offrant les mérites royaux aux quatre Samtec Braḥ Jī (ses aïeux prédécesseurs) et au Samtec Braḥ Varapitādhirāja (le roi son père) défunt, en premier lieu, ainsi qu'à ses augustes parents des sept

<sup>1</sup> *Sāū* « construire ». Mais l'expression ne peut évidemment s'appliquer qu'à une restauration de l'antique temple.

degrés (ou générations). En outre, afin d'établir solidement (*sān* « édifier ») la religion du Braḥ Tathāgata dans ce Kambujadesa, afin de glorifier la famille royale, afin de maintenir perpétuellement la Loi sainte, il demanda bonheur, force, fermeté et durée (longévité).

Au début de la grossesse de la Samtec Braḥ Bhagavati, sa première reine (qui a aussi plusieurs autres titres), il émit un vœu ardent, disant : « Prince ou princesse, j'offre cet enfant au Buddha comme upāsaka ou upāsika, fidèle serviteur de la sainte religion du Braḥ Tathāgata qu'il ne doit jamais abandonner. Prince, il sera le fils du Buddha qui est le grand refuge, le premier de tous les Braḥ Aṅg. Avant de monter sur le trône, il entrera dans les ordres et je souhaite qu'il serve ardemment le Buddha. »

Grâce à la vertu, grâce aux mérites du Samtec Braḥ Mahā upāsaka Maha Rāja Pabitra (le roi auteur du document) qui ne s'était jamais écarté du Triple Joyau, un dieu descendit des cieux pour s'incarner dans le sein de la Samtec Braḥ Rāja Debi, pleine de grâces; et cet enfant, doué de qualités suprêmes, vint au monde à une heure propice, 1501, année Thoḥ (du Lièvre, 1579 A. D.), le 14 roj d'Asādha (août), mercredi. Au dimanche, douzième jour, dans un conseil tenu par la Samtec Braḥ Rāja Mātā (la mère) Pabitra et les royaux gurus, horas, brahmanes, ācāryas, on fit le Jātikarma (acte ou cérémonie de la naissance); le royal père donna au royal fils le saint nom béni de Samtec Braḥ Parama

Rājādhirāja Pabitra. Le royal père conduisit ensuite ce royal fils au Braḥ Bisnuloka, ce lieu de réunion des Devatas, ce grand domaine (*mahākṣetra*) des Mahā Brahmarṣis, des puissants génies et des troupes d'ancêtres. Dans sa foi pieuse, le roi offrit ce prince comme upāsaka du Seigneur, du Triple Joyau. Le roi fit préparer toutes sortes d'offrandes et invita les bonzes (*braḥ saṅgh*) vertueux, de mérite, les royaux gurus et ācāryas à venir faire les grandes cérémonies de bénédiction et d'offrandes aux ancêtres (Bidhi = vidhi, tarppaṇa dvādasa piṇḍa aṣṭhottarasa), offrant les fruits des arbres, fleurs, parfums, objets du Pañca Yajña (quintuple sacrifice) d'après les règles des antiques livres, adressant ces offrandes aux ancêtres des sept degrés, à tous les êtres qui errent dans les quatre lieux de punition et (qui errent) jusqu'au plus haut des cieux (*akṣhanītha brahma*), au dessous jusqu'à (l'enfer) Avicī, et latéralement jusqu'à (l'extrémité des) daśa saharssa (pour *sahasra*) cakkravāla. A tous ceux-là furent instantanément offerts les fruits des mérites du Samtec Braḥ Mahā upāsaka Maha Rāja Pabitra, dont le cœur débordait de reconnaissance et de gratitude. Si, errants, ils sont tombés dans les catu-rāpay (les quatre lieux de punition), que la force de ces mérites les sauve et les conduise au bonheur suprême! Que tous aillent jouir du bonheur céleste<sup>1</sup>! Que la vertu des mérites acquis ici les fasse jouir de la félicité complète des cieux, jusqu'à ce qu'ils par-

<sup>1</sup> L'inscription passe ici de la première à la seconde face.

viennent au séjour de la délivrance (*mokṣa*), au grand royaume de Nirvāna !

Par la puissance du Seigneur du Triple Joyau, par la puissance des Devatas Mahā Kṣetra qui gardent et vénèrent ici la sainte Loi, nous demandons que tous se rassemblent afin de veiller sur le Braḥ Aṅga Samtec Braḥ Parama Rājādhirāja, le saint fils royal, lui faire obtenir bénédiction, prospérité, longue durée et plénitude de pouvoir pour le service et la gloire de la sainte religion, selon la parole sacrée (du roi son père). Que les Devatas s'unissent pour protéger ce prince, le sauver des peines, chagrins, périls et malheurs ! Qu'il ait longue vie ! Qu'il règne bientôt ! Qu'il soit le Dharmikarāja tenant haut et ferme l'étendard de la sainte religion du Braḥ Tathāgata parmi ce peuple du Cambodge (*Kambuja rāṣṭra*) ! Qu'il procure (à ce peuple) bonheur et prospérité comme au temps où l'antique et sainte famille royale fonda le Braḥ Mahā Nagara Indrapraṣṭha (Angkor Thom) et le Braḥ Bisnuloka (Angkor Vat. De même que furent ou seront fondés) tous les temples<sup>1</sup> de tous les lieux de ce Kambujadesa et de tous les temps jusqu'à la fin du monde !

Paroles, souhaits et invocations du Samtec, etc. (le roi). Que la puissance des mérites de ce roi touche les Devatas Mahā Kṣetra et la troupe des Pères ! Que les Devatas s'unissent pour sauver le roi et la reine, pour sauver ces deux saints princes, pour sauver le

<sup>1</sup> *Prākāra* « sorte, espèce, article » ; ne peut s'entendre ici que des édifices religieux.

filz royal et sa royale mère, pour sauver les femmes et les suivantes, pour sauver les royaux gurus, brahmanes, *âcâryas*, *mantri*, *mukha* (principaux), les quatre piliers (*stambha*, ministres du royaume), les fonctionnaires, les Pandits, etc. ! Que tous soient préservés des peines, misères, maladies, périls, malheurs de toute espèce ! Qu'ils prospèrent en toutes sortes de bonheur et de félicité jusqu'à la fin des mondes ! Qu'ils aient la victoire sur tous leurs ennemis ! Si des ennemis du roi viennent d'une région quelconque avec l'intention d'attaquer ce Kambujadesa, de détruire la sainte religion du Brah Mahâ Sârikâ Dhātu (des reliques du Buddha), nous demandons, par les mérites acquis ici, que les Devatas adoucissent le cœur de ces ennemis du royaume, afin qu'ils n'attaquent ni ce Kambujadesa, ni cette religion du Buddha ! Nous demandons que tous les sujets (*râstra*) de l'intérieur de ce Kambujadesa soient en paix, heureux et sans troubles ! O Pureté, nous souhaitons l'efficacité de ces invocations, de ces vœux (faits selon) les Paroles du Grand et Saint Omniscient, du Buddha Notre Seigneur !

## II

### LES INSCRIPTIONS DU BAKAN.

Les Cambodgiens donnent le nom de *Bakan* = *Pākān* à l'étage supérieur du temple d'Angkor Vat. Ce troisième étage est une haute et large pyramide

tronquée, un énorme massif de pierres sculptées qui supporte plusieurs constructions : une galerie d'enceinte rectangulaire que dominent quatre belles tours aux angles; quatre galeries d'axe qui partent les portes et convergent vers le sanctuaire que couronne un cinquième dôme encore plus élevé que les autres. Ces galeries entourent quatre bassins parementés de pierres sculptées, et c'est sur leurs nombreux piliers que les indigènes ont buriné des inscriptions analogues, à tous les points de vue, à celles que nous avons étudiées dans les galeries inférieures dites du *Preah Peân*.

Les inscriptions du Bakan, au nombre de treize, écrites de même sur les faces laissées blanches lors de la construction du monument, limitées aussi par les filets décoratifs des angles de ces piliers carrés, larges de quarante centimètres environ, ont des hauteurs variables selon le chiffre de leurs lignes qui va de 7, au minimum, à 46 au maximum. Les lignes inférieures des plus longues sont séparées par le dessin triangulaire qui décorait la base des piliers dès leur mise en place. Quelquefois on a sculpté sur ces rosaces originelles un petit Bouddha contemporain de l'inscription. A part une, qui n'est pas datée et qui paraît être la plus ancienne, elles appartiennent toutes à nos xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. Dans leur ensemble, elles sont encore moins soignées que celles du *Preah Peân*. L'écriture n'est pas toujours nette. La langue est quelquefois peu précise. A un autre point de vue, les pierres du Bakan ont plus souffert

que les piliers du Preah Peân. Bref la lecture de cette nouvelle série de textes présente plus de difficultés que le déchiffrement de la précédente série.

Le contenu constate de même les pèlerinages et les bonnes œuvres dont le temple était l'objet. L'invocation bouddhique du début est ici, encore, généralement suivie de l'indication du millésime de la grande ère ou ère de *saka* et de celle de l'année du cycle de douze ans. Le Bouddha y est appelé *Braḥ Tathāgata*, *Braḥ Srī Sakyamuni*, *Braḥ Srī Gotama*, *Paramapabitra* « Suprême Pureté », et *Braḥ Kamrateñ Yæñ*<sup>1</sup>. Le futur Bouddha Maitreya, qui doit venir prêcher la religion cinq mille ans plus tard, est nommé *Braḥ Srī Ar Maitri*. Le Nirvāna est écrit *Nirbbāna*. On fait des allusions, inspirées des Jatakas et autres traités religieux, à *Braḥ Vesantara* (le héros du grand Jātaka), à *Joṭikaseṭṭhī* (le riche maître de maison *Jyotiṣka*), à *Braḥ Mahā Nāgasena* (le sage du livre appelé *Milindapañha*). L'arbre religieux est qualifié *Braḥ Mahā Boddhibriksa aṅga*. Les deux principaux disciples du Bouddha Gotama sont désignés par ces altérations, *Braḥ Sariputa*, *Braḥ Mokālāna*.

Nous n'avons pas d'observations particulières à faire sur les noms et titres des chefs, des prêtres et

<sup>1</sup> Ou *yæñ* « nous ». Donc « le Saint Seigneur (qui est) le nôtre ». A comparer avec *Anak yæñ* « les nôtres », qui désigne le clergé bouddhique en général. On peut se demander si ces expressions ne sont pas un vestige des dissensions de cette période si obscure où les religions brahmanique et bouddhique ont pu se trouver en conflit au Cambodge.

mandarins, qui sont moins nombreux ici que dans les textes du Preah Peân. Mais nous relevons des termes nouveaux dans les appellatifs des laïques : *ñom*, qui s'applique aux esclaves de pagode; *tân* « grand'mère, vieille dame ». Il est à remarquer que le nom donné à cet étage supérieur se rencontre sous ces diverses formes : *Pākān*, *Pākāna*, *Pākānana*. Enfin on ne peut passer sous silence les travaux de réparation du temple mentionnés par ces textes, et qui furent exécutés aux années 1577, 1587 et 1693 de notre ère.

Résumons, après ces considérations d'ensemble la traduction de ces inscriptions en les classant, comme les précédentes, par ordre chronologique, autant du moins que faire se pourra.

1. La plus ancienne, à en juger par la forme de ses lettres, car elle n'est pas datée. Nous supposons qu'elle peut remonter au xv<sup>e</sup> siècle. Elle est très mal conservée, illisible en maints endroits.

Un chef religieux, le Braḥ Mahā Thera Srī Ratna Mahā Boddhi, demande, dans une invocation pâlie mêlée de mots khmêrs, à devenir Buddha; il annonce qu'il plante (*pratisthā*, littéralement, « érige ») six *Braḥ Mahā Boddhibrikṣa aṅga* « figuiers religieux ». D'autres personnages, bonzes ou disciples qualifiés *cau*, en érigent chacun un.

Ce premier texte, qui se termine par le mot *Nirbbāna*, est très nettement bouddhique.

2. Inscription de 42 lignes d'une écriture belle et quelque peu archaïque.

Une *Samtec Braḥ Rājamātā* « Reine mère », qui porte plusieurs autres titres, invoque et adore le Buddha, notre Seigneur, notre Refuge, notre Sauveur. Elle a pieusement acquis des mérites jusqu'à et y compris) sa vie actuelle. En 1499 śaka, année Chlūv (du Bœuf, 1577 A. D.), le 14 Kœt d'Āsādh (juillet), samedi, elle a vu le roi son auguste fils réparer (*sāñ*, littéralement « édifier ») l'ancien Braḥ Bisnuloka, le restaurer complètement, le remettre en l'état où il était dans l'antiquité. Pareil spectacle la combla de joie et de satisfaction. Le cœur brûlant de zèle pour la religion du Tathāgata et songeant au caractère éphémère du Nāmarūpa<sup>1</sup>, « elle sacrifie sa chevelure, l'offre au Braḥ Bisnuloka et la livre aux flammes »<sup>2</sup>. Elle édifie aussi des statues du Buddha en ce Pākāṇa (ce troisième étage du temple).

Dans une nouvelle invocation, elle souhaite l'observance parfaite (et quotidienne) des cinq (premiers) *silas* « préceptes, commandements bouddhiques », ainsi que l'observance continuelle des huit silas, aux huitièmes jours, pleines lunes et nouvelles lunes (*amabisi* = *amāvasya*). Quand elle devra quitter cette vie pour être ballottée dans la mer des transmigrations, des innombrables naissances futures, elle demande, par la vertu de ses mé-

<sup>1</sup> « Le nom et la forme », c'est-à-dire l'un des douze Nidānas, l'irréalité des notions abstraites et des phénomènes naturels.

<sup>2</sup> Cette traduction entre guillemets n'est pas très certaine.

rites, qu'elle soit à chaque naissance un grand personnage doué de qualités éminentes; qu'elle soit aussi, selon ses vœux, un fidèle observateur de la religion du Buddha. Lorsque le Samtec Braḥ Śrī Āriya Maitri reviendra omniscient en ce monde, elle demande à être alors son upāsaka fidèle et à entrer avec lui dans le Nirvāna.

3. En 1488, année Khal (du Tigre), jeudi, pleine lune de Margasira (novembre-décembre 1566), l'Ak Hluñ Abhai Rāja et l'Anak Ak Dharma exposent qu'ils ont achevé, en cette année Khal, un *Braḥ Vihāra* « temple bouddhique », commencé en l'année Thoḥ (du Lièvre, probablement onze ans plus tôt), au temps de l'Akñā Oñ ou Anak Braḥ Oñkar. On y consacra 1 Buddha d'or, 1 Buddha d'argent, 5 de pierre. On y construisit un caitya; on acheva (la lecture des passages du) Braḥ Abhidharma et du Mahā Jāta (le grand Jataka). On planta les sémas ou bornes sacrées. L'Ak Hluñ entra lui-même en religion. Prenant ensuite quinze esclaves, hommes et femmes, dont on donne les noms, il les offrit aux Buddha-rūpas (statues du Buddha) pour être les serviteurs de ce vihāra. Il y plaça aussi trois Jī (nonnes, femmes libres et âgées probablement), chargées de veiller à la propreté du temple. Les serviteurs seront sous les ordres du Mahā Thera Udai (le prier de ce monastère, sans doute). Le Cau Hluñ Vañsābhimeta et le Cau Bram sont chargés de veiller à l'exécution de ces prescriptions.

4. Courte inscription qui semble continuer la précédente, car elle ne contient qu'une imprécation de l'Anak Abhai (= Abhaya) Rāja, interdisant à ses fils, neveux, petit-fils, soit bonzes soit laïques, de toucher à ses fondations, si ce n'est pour les augmenter.

5. Autre inscription du même personnage, disant:  
Que nul ne porte préjudice à mes donations, ni parent aux sept degrés, ni ami! Si un Khsatrādhirāja (roi), si des Rājakūlas (princes), si des Mantris (ministres), des Senapatis ou chefs des quatre corps d'armée, des juges enlèvent mes dons, qu'ils soient plongés dans les enfers par les Buddhas!

L'Anak Gau Bis In Jū a élevé (ces statues) en l'honneur et pour la gloire du Buddha.

En 1502, année Cah (du Chien)<sup>1</sup>, dimanche, pleine lune de Pus (décembre-janvier), l'Ak Hluān Abhai Rāja, au cœur pieux, a réparé les grandes tours à quatre faces (ou péristyles); il a érigé quatre grandes statues de Buddha, plusieurs autres statues du Buddha en métal ou en ivoire, une statue de Braḥ Mokalāna (Mandgalyāyana) et une statue de Braḥ Sariputa (Sariputra). Il a fait placer des reliques; il a donné parasols, riz, eau, or, argent, betel et arêc. Que la vertu des mérites ainsi acquis fasse prospérer tous les êtres, les devatas, les Rājakūlas (princes), les Rājamantri (ministres), les Senapatis

<sup>1</sup> 1502 étant année Ron « du Dragon », il est à présumer qu'il faut rectifier ainsi : En 1508, année du Chien, donc dans les premiers jours de janvier 1587.

et chefs des quatre corps d'armée, la mère, le père, les frères et les fils (du donateur, sans doute)!

6. Inscription sans date et sans nom de donateur, qui fait peut-être suite à une des précédentes.

L'Anak Cau Bhikkham et l'Anak Sit sont les témoins irrécusables et pleins d'allégresse. Que les parents des sept degrés, les amis et les bienfaiteurs qui viendraient à errer, à tomber dans les quatre lieux de punition (*caturāpayu*) soient sauvés et jouissent des biens célestes! Que le mérite de l'œuvre pie aille à tous les êtres dans les enfers! (Le donateur) demande à obtenir la condition d'*upāsaka* de Brah Sri Ar Maitri, le *Buddhisatva* qui restaurera la religion, à être un religieux au cœur pur, observant les règles de la discipline, à aller au ciel des Trente-Trois, à être grand personnage et à renaître dans des familles fortunées, nobles et puissantes.

7. Inscription non datée, mal écrite, mal orthographiée, qui paraît être du *xvi<sup>e</sup>* siècle.

Un chef religieux, le Samtec Jottideva Māhā Saṅgharāja Pubitra, au cœur pur et pieux, vint ériger trois statues du Buddha au Brah Maha Nagara (Angkor Thom pour Angkor Vat, sans doute), où il apporta de nombreux objets, tels que plateaux d'argent, de cuivre, jattes et disques de métal précieux. Il demande aux pieux religieux et aussi aux Buddhas de garder ces objets pendant cinq mille ans. Imprécations finales contre ceux qui revendiqueraient ces

objets. Bénédiction sur ceux qui veilleront à leur garde.

8. Inscription mal écrite, mal orthographiée, à langue très peu précise, datée de 1549 année Thoh (du Lièvre), 1<sup>er</sup> roj de Māgha (janvier-février, donc commencement de 1628 A. D.). Animé d'un pieux zèle, un chef de religieux, l'Anak Udai Pañā, a amené une dizaine de parents du Sruk (ou pays de) Jralañ. Avec eux, il a fait des dons d'argent. Tous demandent que le mérite de la bonne action leur fasse obtenir les cieus et éviter les enfers. Puissent-ils renaître dans les seize séjours des Brahmas ! Dans un dernier souhait, d'une nature moins orthodoxe, ils demandent de jolies femmes quand ils seront laïques.

9. Inscription ruinée en partie et dont l'écriture ne diffère guère des caractères monumentaux des manuscrits modernes.

En 1606, année Jūt (du Rat = 1684), le 1<sup>er</sup> roj de Kartæk (novembre), mardi, eut lieu la réunion de plusieurs Samtec ou chefs religieux et de plusieurs laïques : fonctionnaires, particuliers, hommes et femmes ; tous témoins irrécusables de la dame Gandha qui offre, d'un cœur pur, 1 Buddha d'or, 1 Buddha d'argent, 4 de plomb, 1 oriflamme, 1 dais, 5 recueils de livres saints, et qui donne en aumônes une livre d'argent, 30 pièces d'étoffes pour vêtements, des ustensiles de repas, des nattes, oreillers, instruments pour l'aréc et le bétel, couteaux, ciseaux, etc.

Elle offre le mérite de ces bonnes œuvres à son mari (défunt, sans doute). Elle libère et affranchit sans restrictions un homme et trois femmes. Imprécation finale contre les parents et descendants qui revendiqueraient ces esclaves et contre les juges qui accueilleraient ces revendications.

10. Inscription qui occupe deux faces d'un pilier; postérieure de cinq jours à la précédente, elle est écrite de même en lettres tout à fait modernes.

Elle débute par une invocation bouddhique, en pâli mêlé de mots khmèrs, faite par un chef religieux, le Samtec Brah Para (ou Parama) vidya Pubitra qui adore la poussière des Pieds sacrés et sans tache du Seigneur Sri Sakyamuni Sri Gotama Parama Pabitra, Notre Seigneur, Notre Refuge, qui est comparable au Vaisseau précieux conduisant les êtres au delà de la vaste mer des transmigrations. Craignant d'avoir péché, et pénétré de l'idée de la périssabilité, ce Samtec envisage comme son unique refuge le Seigneur Triple Joyau (ou du Triple Joyau).

En 1606, année Jūt (du Rat, 1684 A. D.), le 6 roj de Kartæk, mercredi, il adresse ses invocations à ce Refuge suprême. Depuis l'âge de 16 ans jusqu'à ce jour où il a atteint ses 57 ans, sa piété n'a jamais songé qu'à l'acquisition des mérites; il a érigé une centaine de Buddhas d'or et d'argent, 34 nouveaux Buddhas de pierre et d'autres statues<sup>1</sup>; au total,

<sup>1</sup> La seconde face commence ici.

214 statues du Buddha. Il a planté 30 figuiers religieux, élevé des caityas, fait de nombreuses aumônes, creusé des puits et des bassins, amélioré des routes, construit des ponts, donné au Triple Joyau le feu, l'eau, les mets rares et exquis, les nattes, vêtements, dais; il a fait bâtir cinq sālās (caravansérails publics et salles de réunions religieuses); il a nourri son prochain par charité. (Aujourd'hui), le cœur rempli d'amour et de pitié pour ses parents, frères, fils, petits-fils, il donne sept livres d'argent en aumônes.

Il souhaite de suivre et de servir le Buddha à chaque naissance, d'être riche en or et pierreries comme l'incomparable Jotikasesthi<sup>1</sup>, généreux comme Vesantara<sup>1</sup>, d'avoir le cœur pur et sans tache comme Témé<sup>1</sup>; que son bon cœur le fasse aimer des hommes et des femmes, etc. Puisse-t-il obtenir l'omniscience des Buddhas afin de gagner le Nirvāna en y conduisant tous les êtres, ainsi que le firent les Buddhas passés! Puissent tous ces vœux être exaucés!

11. En 1609, année Thoḥ (du Lièvre), le 7 roj de Māgha (février-mars, donc au commencement de 1688), eut lieu une réunion de Samtec ou chefs religieux, de bonzes et de laïques, hommes et femmes, tous témoins irrécusables de la dame Pên, au cœur pur et pieux, qui libère un esclave. Suit l'invocation bouddhique de dame Pên qui adore et glorifie le Samtec Braḥ Śrī Sakyamuni Braḥ Śrī Gotama, Notre

<sup>1</sup> Nous reviendrons plus loin sur ces personnages des Jatakas.

J. As. Extr. n° 1 (1900).

Saint Seigneur qui conduit tous les êtres au delà de la vaste mer des Transmigrations. Depuis l'âge de 16 ans, dame Pên, au cœur pur et pieux, a observé fidèlement la Loi afin d'acquérir des mérites. Arrivée (actuellement) à l'âge de 44 ans, elle érige (*sān*) 2 statues en or du Buddha, 12 en argent, 1 de plomb, 1 de pierre, d'autres statues, 3 dais, d'autres objets, 200 recueils sacrés, le tout offert au Buddha.

De nouveau elle l'adore, demandant que le mérite de ces bonnes œuvres lui fasse obtenir les biens célestes, la souveraineté universelle et enfin le Nirvāna. Si elle doit renaître dans cette mer immense des Transmigrations, elle demande l'intelligence vaste, claire, précieuse de Braḥ Mahā Nāgasena. Puissent ces vœux être efficaces !

12. Invocation d'un haut dignitaire qui porte, entre autres titres, ceux d'*Olnā Yamrāj* (ministre de la justice criminelle) *Aggamahāsenādhipati*. Plein de piété, de zèle, de générosité, il fut chargé par S. M. de venir réparer (littéralement « élever, édifier ») les triples cîmes (les triples flèches ou pointes en bois des tours) en l'honneur du Triple Joyau. Assisté de ses frères, fils, neveux et parents, il invita six chefs religieux, fit consacrer des statues, donna des recueils sacrés, des ustensiles et instruments de toute sorte, ainsi que quatre livres d'argent. Les triples cîmes furent élevées en 1614, année Jūt (du Rat), mois de Phalguna (février-mars, donc au commencement de 1693). La récitation de la Loi eut lieu pendant trois

jours, jusqu'au jeudi 9 kœt. L'érection fut achevée le vendredi 10 kœt. Les flèches centrales sont hautes de 15 coudées et enfoncées de 4 coudées (dans la maçonnerie). Les flèches latérales ont 6, 5 ou 4 coudées. L'Oknā offre le mérite de cette bonne œuvre à tous ses bienfaiteurs. Il demande à suivre Braḥ Srī Ar Ratna Maitri, à observer la Loi et à rester, dans chaque naissance, uni sans la moindre séparation à tous ses parents, frères et enfants.

Achevé le 2<sup>e</sup> jour (lundi), 9 roj du mois de Bha-drapada.

Cette annotation finale doit se rapporter à l'achèvement de la gravure de l'inscription, en 1615 śaka (septembre-octobre de l'année 1693 de notre ère).

13. La dernière de ces inscriptions du Bakan dit qu'en 1620, année Khal (du Tigre, 1698), bisāk (mai), le dimanche, fut tenue une nombreuse assemblée de Samtec ou chefs religieux, de laïques, fonctionnaires, hommes et femmes du peuple, tous témoins irrécusables de dame Pên et de dame Phov qui, d'un cœur pur et pieux, libèrent sans restriction la femme Jhnañ en lui confiant la garde du Triple Joyau (Braḥ Srī Ratna Trai). Malédiction sur les parents ou descendants qui molesteront cette femme. Ci (cette femme) est offerte au Braḥ Sumaṅgala (c'est-à-dire au Samtec Braḥ Sumaṅgala Mahā Saṅgharāja Pubitra, le premier des chefs religieux que nomme l'inscription).

## III

## LA GRANDE INSCRIPTION D'ANGKOR VAT.

Outre les textes du Preah Peân et du Bakan que nous avons successivement examinés, on trouve encore dans le temple d'Angkor Vat une dernière inscription moderne, très grande, isolée, gravée sur la paroi bien préparée de l'une des chambres de la face orientale de la galerie des bas-reliefs du premier étage. Elle mesure 1 m. 82 de largeur, 1 m. 32 de hauteur, et même 1 m. 57 en y comprenant 0 m. 25 d'ornements dessinés au-dessous du texte. Elle compte 53 lignes d'une écriture fine, peu profondément gravée, mais régulière et plutôt arrondie. Quoique les lettres soient de forme moderne, on peut noter quelques particularités d'archaïsme. On y voit le *vi-rama* fréquemment écrit. La voyelle *i* en composition est encore figurée par un cercle, à la mode antique, et non par un croissant les pointes en bas, comme de nos jours. Par contre, le dérivé *α* de l'*e* ancien y est déjà distingué ainsi que son allongement *œa*.

Le document est nettement daté, année *Masān* « du serpent », 1623 de la grande ère ou ère *saka*, mois de *Māgha* « janvier-février », le douzième jour de la lune décroissante, donc en février 1702 A. D. Il a déjà été précédemment l'objet de quelques travaux.

Le D<sup>r</sup> A. Bastian en a donné une traduction<sup>1</sup>. Francis Garnier a déjà signalé avec raison l'erreur commise sur le nom cyclique de l'année : Bastian donnant « le Dragon » qui ne correspond pas à 1623. D'autres inexactitudes plus graves sont à relever dans le travail du voyageur allemand. L'orthographe seule des transcriptions de noms indigènes qu'il emploie suffit à faire reconnaître qu'il se servait de lettrés ou d'interprètes siamois. Ceux-ci ont bien pu lui donner, tout en laissant échapper de nombreuses erreurs de détail, le sens approximatif des passages du début et de la fin de l'inscription, c'est-à-dire de de toutes ces invocations, prières et citations bouddhiques qui sont communes à la fois aux deux peuples siamois et cambodgien. Mais ils se sont presque complètement mépris dans cette partie du texte où l'auteur parle de sa famille, des fonctions qu'il a remplies, esquisse en un mot son *curriculum vitæ*. Si bien que Bastian en est venu à introduire là deux personnages qui n'ont existé que dans son imagination et à qui il donne les noms de *Ming* et de *Sok*.

Plus tard, en 1879, j'ai fait moi-même un essai de traduction de cette inscription<sup>2</sup>, mais dans des conditions toutes particulières qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici. M. de Villemereuil, s'occupant à cette époque de la publication des papiers laissés

<sup>1</sup> *Journal de la Société asiatique du Bengale*, t. XXXVI, 1<sup>re</sup> partie, p. 76 et suiv.

<sup>2</sup> *Explorations et missions de Doudart de Lagrée*, p. 295 et suiv.

par le chef de la mission d'exploration du Mékhong, y trouva une liasse de textes indigènes transcrits en caractères latins qu'il me fit envoyer par l'intermédiaire de l'amiral Lafont, alors gouverneur de la Cochinchine. Celui-ci me demanda d'en faire la traduction. Ces documents, groupés sous cette unique et vague indication : *Inscriptions d'Angkor Vat*, étaient confondus, se suivaient sans ordre, présentaient de grandes lacunes, étaient remplis de fautes. Mais, si leur transcription était médiocre, leur phraséologie était d'usage si courant au Cambodge (où je remplissais alors les fonctions de représentant du Protectorat français), leurs citations et passages littéraires étaient si nombreux et si bien caractérisés, qu'il me suffisait d'en faire la lecture à haute voix pour que la mémoire d'un bon lettré indigène lui permît de rectifier immédiatement les incorrections du texte que nous avions entre les mains<sup>1</sup>.

Un travail fait dans de telles conditions, forcément incomplet, présentant de nombreuses déféctuosités, ne peut prétendre à ce caractère d'exactitude et d'intégralité que nous contestons à celui de Bastian. Je crois donc devoir publier aujourd'hui une nouvelle traduction faite d'après l'estampage pris pendant mon séjour à Angkor Vat (1882), alors que j'ai pu identifier ce document dont je m'étais précédemment occupé sans connaître ni son origine précise, ni sa teneur complète.

L'inscription, entièrement écrite en vers, se divise

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la note, p. 383, de l'ouvrage en question.

naturellement en trois parties qui emploient successivement trois des quatre mètres les plus usités dans la poésie cambodgienne. Le vers *Brahmagit* « chant ou pensée de Brahma » sert aux invocations religieuses du début et au *curriculum vite* de l'auteur. Le mètre *Bhājāntilā* « le Dragon progressant » est employé dans les actes de renoncement à tout ce qu'il veut fuir. Le vers *Kākkatī* ou *Kāktī* « le Corbeau » lui sert à formuler ses souhaits, ses aspirations. Le quatrième mètre *Bannol* « le récit, la déclamation » n'a pas trouvé place ici.

Cette longue composition littéraire est animée d'un réel souffle poétique; mais l'auteur, verbeux et prolix, se répète volontiers. Associant des idées assez disparates à nos yeux, il mêle la ferveur et le renoncement bouddhiques à de très vives aspirations qui ont pour objet les voluptés les plus sensuelles. Quelques réminiscences brahmaniques s'inspirent de divers livres indigènes tels que la version du *Rāmāyana*, mais les allusions à la littérature des *Jātakas* sont beaucoup plus nombreuses. En somme, nous rencontrons ici un morceau de littérature donnant une idée assez nette, quoique partielle, de l'éducation des bons lettrés du Cambodge moderne. En voici une traduction où je ne supprime guère que quelques redondances poétiques ou de fastidieuses répétitions :

« *Sabhamas (tu) Sūasti Sī Sabba Sī Maṅgala lahala  
brāh Jaiyya toy (selon) Sārdhātireka.*

« En 1623 śaka, année Maseñ, douzième roj de Māgha, jeudi.

« Ce début est écrit, d'après les gathās du saint texte, en vers brahmagit.

« J'offre des fleurs au Bienheureux, le Sarabej (= Sāravajra), l'Omniscient, le vainqueur de Māra; je lui offre de beaux boutons de fleurs de lotus. Adorant les pieds sacrés de ce cher Seigneur, j'élève avec ferveur mes dix doigts et je courbe la tête. Prosterné devant ses pieds sacrés, je fais ces offrandes au Triple Joyau (le Bouddha) sur son autel de glorieuse apothéose qui est enrichi de diamants, partout sculpté et orné de fleurs et de lianes, haut de quatorze coudées, étincelant de pierreries de toutes couleurs. Là siège le Boddhisatva, vainqueur de Māra.

« J'adore le saint Sakyamuni ainsi que le bienheureux Srī Āra (Maitreya), eux les Maîtres de cette Loi qui conduit tous les êtres (au salut), pendant la durée de ce Kalpa. Prosterné devant ces pieds sacrés, j'adore les sublimes Maîtres, les cinq Buddhas (du Kalpa actuel) et le Triple Joyau. Par ma vertu (*tejah* « force »), j'adore de mes dix doigts, de tout mon corps, de tout mon cœur qui formule ses vœux avec ardeur. Je veux adorer les saints Cetti (*caitya*), le Culamani (le Joyau) que tous les devatas (du ciel) des Trente-Trois vénèrent sur la chevelure sacrée (du Maître). J'adore, en tous lieux et monastères, ces saintes statues d'or du Triple Refuge qui est l'asile de tous les êtres. J'adore les saintes statues du Buddha, les saints Sthupa et Caitya. J'adore tous les saints

ancêtres (*Brah Jty*, peut s'entendre aussi des *Budhas*) des tours et des galeries. Par ma vertu, j'offre en me prosternant des vêtements de religieux.

« Ayant présenté mes offrandes et mes adorations, je demande à posséder la science des naissances, l'essence du savoir; que rien ne me soit célé, que rien ne soit oublié par moi! Naissant (dans une vie future), que dès l'âge de sept ans mon intelligence possède, conserve et puisse réciter de mémoire toute la noble Loi, l'entier *Tripitaka* (la triple corbeille, le recueil des livres du Bouddhisme) sans la moindre faute, répondre d'une parole décisive à quiconque (m'interrogera), résoudre complètement toutes les questions!

« Je souhaite de posséder entièrement les règles et formules du *Trai Bhed*, sans la moindre hésitation efficacement et rapidement, comme *Brah Paramesūr*<sup>1</sup>.

« Puissé-je, selon mon noble vœu, suivre *Brah Sri Ārya* (*Maitreya*) qui aura un nombreux cortège. se comptant par centaines, par milliers et dix milliers! Que je jouisse de l'heureuse fortune d'entrer dans les ordres afin d'accroître mes mérites, en ce beau, clair et précieux refuge de la sainte reli-

<sup>1</sup> Le *Trai Bhed* des Cambodgiens est un livre insignifiant, qui ne rappelle guère que par son nom les « Trois Vedas » de l'Inde.

*Paramesvara*, ou *Siva*, est bien le protecteur attitré des études grammaticales dans l'Inde. Mais les Cambodgiens appelant plus communément cette divinité *Brah Isūr*, il est permis de se demander s'il n'y a pas ici une vague réminiscence de l'antique roi *Paramesvara* ou *Jayavarman II*.

gion du Buddha qui a laissé une prédiction sur Braḥ Śrī Ārya (Maitreya), disant : « Dans l'avenir. « celui-ci sera Braḥ Buddha, jouira du bonheur de « posséder la Loi et de conduire les êtres (au salut) !

« Moi qui demande ainsi à être « rejeton, essence « et diamant précieux », je me nomme Jai Nan (prononcé *Tchéi None*). Quant à mon épouse, elle avait deux noms ; c'était la *Miñ* (« tante », désignation respectable) Pên Sūn, au beau corps, svelte, souple et gracieux. S. M. le Roi me conféra promptement diverses dignités, le titre de Senādhipati, me donna à gouverner (littéralement, à manger) Brai Kti (la petite province de Préi Kedei, au nord de Kampong Thom). J'eus ensuite le gouvernement de Thpuñ Ghmañ (la province de Thbaung Khmum) et je fus ainsi grand mandarin de la première (Maison royale). Enfin je reçus la dignité de Yamarāj (grand justicier). J'édifiai alors un Trīsūr (temple à triple faite). *Miñ Pên* (ma femme), comblée aussi d'honneurs devint la Jamdāv Debbasubarnna (= Devasuvarna). Pourtant, lorsque je me remémore cette vie, je dois convenir qu'elle fut plutôt étrange pour nous deux ! Nous ne pûmes la remplir au gré de nos vœux et nous avons eu à subir une déchirante séparation. Qu'au moins la plus légère séparation nous soit évitée dans toutes nos vies futures ! Que le destin fatal nous épargne, à partir de cette vie, où il nous a traités si cruellement, à maintes reprises, sans répit !

« Puissent les peines et les périls être écartés de nous lorsque nous reviendrons nous unir de nouveau

après cette existence-ci ! Combien ma douleur et mon abattement furent grands lorsque je perdis cette épouse ! Je fis construire ensuite un *caitya* (pyramide funéraire) où je déposai (ses ossements), elle troisième, avec mes fils. Car hélas ! malheureux père ! j'ai dû réunir les deux fils à la mère pour leur rendre les derniers devoirs, les placer en un même lieu avec le (ou les) fils de l'anak Im Oñ.

« J'ai ensuite réparé et restauré des statues saintes (du Bouddha), brisées en morceaux dispersés et perdus, cassées au cou, la tête roulant, les pieds en fragments, les bras épars. M'efforçant de les rechercher, de les rassembler, de les recoller, je les ai restaurées, redorées, remises en leur précédent état de beauté. En les comptant toutes, elles sont au nombre de cent, plus 36<sup>1</sup>, tant grandes que petites. Puis, entrant dans les ordres, je consacrai — œuvre sublime de religieux — plusieurs *caitya* (« reliquaires »), grands et petits, du saint (Buddha).

« Je n'en dis pas plus long et je ne rappelle pas mes bonnes œuvres si nombreuses. Cinq fois, en y comprenant celle-ci, je suis entré en religion. Érigeant des Buddhas d'or, je construisis de nouveau un *trtsūr* (temple à triple faite), et là, j'érigeai nombre de ces Buddhas d'or et d'argent. Faisant jadis œuvre pie, je construisis *sālās* et *vihāras*. Je fis entrer tous mes fils en religion, j'affranchis des esclaves et je plantai des *sémā* (« bornes sacrées des pagodes »). J'y songe,

<sup>1</sup> « 136. » Le dernier chiffre, mal fait, est douteux.

mais je ne puis tout me rappeler; mes aumônes sont incalculables. J'abrège donc, ne pouvant tout compter. Si je supputais les aumônes faites aux bonzes, elles sont si nombreuses que je ne pourrais pas m'en souvenir. Il m'est impossible de compter les bonnes œuvres que j'ai faites en tous lieux. Comment me les rappeler! Je finis donc ici les vers de cette partie. (Petit dessin figurant un signe de ponctuation.)

« Les vers qui suivent sont écrits dans le mètre Bhūjañ līlā.

« J'abandonne toute cupidité, toute faute, les périls, les malheurs et les séparations. Prosterné, j'invoque le Buddha et j'abandonne peines et chagrins<sup>1</sup>. Je renonce aux naissances (de condition) vile, dans les familles que le monde méprise; puissé-je éviter ce malheur! Je renonce au manque d'intelligence, à cette sottise, à cette ignorance qui expose à la honte, à ce défaut de culture qui rend silencieux dans les assemblées, incapable de toute réponse. Je veux abandonner venin, maladies, infirmités, séparation des proches pour cause de mort, destin fatal qui provoque le malheur; j'abandonne la soif, la faim, le péché, les quatre lieux de punition, la faiblesse de caractère, la paresse, la faiblesse de sentiment<sup>2</sup>, la maladresse

<sup>1</sup> *Kāum lā* « je prends congé, j'abandonne, je renonce à, je demande à être délivré de », est une formule qui se répète à chaque phrase. Je la supprime souvent dans ma traduction.

<sup>2</sup> Tous souhaits jetés, on le voit, d'abondance, péle-mêle, en te-

dans les excuses et dans les paroles décisives, l'inintelligence qui enlève toute habileté de parole, la pauvreté, l'isolement, le manque d'amis et de proches chéris, l'absence de biens, le manque d'esclaves poussé au point de n'en pas avoir un seul, cette grossièreté de cœur qui froisse et blesse en paroles le cœur des autres, le verbiage inconsidéré, les paroles folles, le bavardage inutile<sup>1</sup>, la sotte puérité dont les propos sont sans résultats, la pauvreté, la honte, la misère privée de toute satisfaction, la bêtise qui fait rester coi et bouche bée, la médiocrité de sentiment qui fait chercher de misérables excuses à ses oublis, les vociférations choquantes et déplaisantes.

« Je ne veux subir ni la honte, ni la haine des gens. Je veux éviter le destin fatal (que provoquent les fautes) des existences antérieures, les erreurs, les séparations (cruelles), les oublis, les insultes. Dans toutes mes existences, je veux éviter les paroles insultantes, le meurtre des êtres et tout ce qui peut froisser, la faiblesse, les mauvaises pensées, tout ce qui nous conduit aux géhennes et tortures. Je renonce au malheur de vivre misérable et isolé, à l'erreur qui fait parler sans appréhension et qui produit des conséquences redoutables. J'y renonce dès cette vie, car je reconnais qu'elle serait ainsi privée de tout refuge.

nant compte de la rime, mais sans nul souci de la logique, du bon ordre de la composition.

<sup>1</sup> Cette insistance sur toutes les sortes de propos répréhensibles ou déplacés caractérise assez bien la nature du peuple cambodgien et les traits distinctifs de son éducation morale.

« J'abandonne l'erreur, l'insolence envers les parents, les maîtres et les précepteurs, tout ce qui serait choquant ou insultant pour l'Assemblée, le Buddha et la Loi. Je renonce à la cruauté, aux paroles qui provoquent la colère à toute inconvenance vis-à-vis du Maître cher et magnifique qui porte la Loi, à cette cruauté des grands qui se modère si difficilement. Je renonce à toute oppression, aux paroles de violence, aux paroles de discorde et de dispute, à ce malheur des paroles de dispute et d'offenses.

« Pour toutes mes existences, je veux éviter les séparations (douloureuses), les obstacles, les périls, les conditions misérables où sombrent honneurs et dignités. Je veux éviter les disputes et les désordres que sèment les gens qui recherchent les brouilles et les offenses.

« Je désire fuir les périls, le malheur, l'isolement de l'orphelin que nul n'accompagne, la peur, les dangers qui produisent frissons et trembléments, ces périls qui font trembler et frissonner le corps tout entier, ces captures de proie désespérée et sans secours qu'entourent des troupes de gens. Dans toutes mes naissances, je veux être préservé des ennemis.

« Je veux fuir la calvitie, les cheveux blancs, le malheur des ankyloses, la chute des dents, la cécité, la surdité, cette calamité des dartres, lèpre, ulcères qui envahissent tout le corps, ces maux sans répit et sans espoir. Je veux éviter de renaître misérable et sans joie avec un corps laid, difforme ou exhalant une odeur nauséabonde.

« Je renonce à ces maux pour toutes mes vies futures. Je veux éviter les épouses laides et désagréables, toutes les choses déplaisantes. Je renonce à toutes ces horreurs et je ne veux pas subir, dans mes vies futures, ces maux sans espoir. Puissé-je être définitivement préservé du péché, du malheur, des peines, des inimitiés et des périls ! Puissé-je ne jamais renaître que (dans des conditions) belles et précieuses ! Si je dois renaître en contradiction avec ces vœux, mieux vaut ne jamais revoir le jour ! (Petit dessin figurant un signe de ponctuation.)

« Les vers (qui suivent), appelés *kākkiti* d'après le *pāli*, expriment mes aspirations.

« Je demande l'intelligence, un cœur pur et porté à l'aumône. Moi qui me nomme Jai, évitant les périls du passé, je demande à obtenir l'omniscience, le Nirvāna où je conduirai tous les êtres. Mes naissances passées ne peuvent plus se chiffrer, dans les innombrables années de ce Kalpa. J'aspire à la foi et à la charité, suivant l'exemple de Braḥ Si Ār Maitri. Si quelqu'un demande tout mon corps, — que ce soit la chair, les cinq organes des sens, les poumons, le foie, le cœur, les entrailles, le sang les dents, les yeux ou les os, — puisse-je faire cette aumône avec intelligence, foi joyeuse, sentiment loyal, comme le Braḥ Jā Dhara<sup>1</sup> donnant toute sa chair et tout son

<sup>1</sup> Expression fautive probablement et difficile à interpréter. Ce peut être le « saint qui est la Loi », ou bien le saint (*Vi*)

sang en pâture aux Prêtas ! Qu'au jour de cette largesse, Indra, Brahma et les (autres) divinités accourent en foule, m'assister, m'aider à l'accomplir ! Que ces divinités manifestent clairement leur sentiment en me jetant elles-mêmes le glaive qui coupera cette chair pour rassasier la faim dévorante de ces Prêtas !

« J'implore les Bienheureux, les possesseurs de la Loi dans le passé ; je demande à être doué de la vertu suprême comme Brah Si Ārya (Maitreya). J'offre des fleurs de lotus au Seigneur le Bienheureux qui sauve les êtres. Tenant ces fleurs, je l'adore et avec l'aide de l'upacha (= *apajhāyo*, le président de chapitre dans les ordinations) j'entre dans l'ordre récitant le *Kāmparāj* (le *Kanmavācā* sans doute, les vœux ou résolutions rituelles que profèrent les rēci-piendiaires). Entrant en religion je m'abrite dans le Triple refuge. Je demande à connaître de même que tous les Buddhas les naissances des êtres. En cette vie, je suis encore bien loin de cette connaissance suprême. Puissé-je, dans une vie future, posséder cette omniscience incomparable !

« Je demande la sagesse et l'esprit de répartie permettant de résoudre les questions comme Brah Nāgasena, lorsqu'il répondait sans la moindre hésitation, au roi Milind<sup>1</sup>. Puissé-je résoudre de même *jādhara* pour *Vidyādhara*. L'explication se trouverait sans doute dans un traité religieux, dans un Jataka relatant ce don fait aux Prêtas, ces êtres inférieurs, ces damnés, ces revenants toujours affamés.

<sup>1</sup> Milinda, que l'on identifie communément avec le roi grec Mé-

toutes énigmes avec facilité, sans avoir besoin de recourir à l'aide des autres ! Je demande cette faculté en vertu de tous les mérites acquis dans mes existences passées. Que sur aucun point je ne sois en peine ! Je souhaite d'ignorer toute avarice dans mes vies futures, de donner sans la moindre réticence tout ce qui me sera demandé.

« Je désire encore ressembler au Saint (Buddha) lorsque, sous le nom de *Dhmēñ Jai*, il résolvait allègrement, en vertu de sa perfection suprême, les énigmes du *Yakkha* (ogre) Nandi, sauvant ainsi la vie du roi (son maître) et conduisant le *Yakkha* Nandi sous le figuier, le faisant entrer, dompté et tremblant de crainte, dans la suite du roi. Il captura plus tard un roi nommé *Abhañgirāj* et vainquit encore un autre roi nommé *Virojarāj*. Ici, je dois abréger<sup>1</sup> ce serait trop long de tout conter. A la fin, il (*Dhmēñ Jai*) fut *aparāj* (vice-roi)<sup>2</sup>.

« Je demande la résignation de cœur que posséda

mandre. Le livre *Milindaprāsna* « les questions de Ménandre », si célèbre chez tous les Bouddhistes du Sud, a été traduit en cambodgien sous le titre de *Kruñ Mēlin* « le Roi Milin ».

<sup>1</sup> C'est bien entendu l'auteur de l'inscription qui parle.

<sup>2</sup> Il est visible que nous avons ici une longue allusion à un *Jātaka* qui est évidemment traduit en langue cambodgienne. *Dhmēñ Jai* paraît être la corruption du sanscrit *Dhanañjaya* « vainqueur des richesses ». Mais cette expression khmère peut aussi se traduire par « Dent de victoire ». C'est, en tous cas, le nom d'un personnage célèbre dans les contes populaires par son esprit de ruse, son habileté à se tirer des mauvais pas. Voir la traduction sommaire de mes « Textes khmers ». — Saigon, 1878.

Brah Témé lorsque son père le mit à l'épreuve pendant seize années<sup>1</sup>.

« Je souhaite l'intelligence qu'eut le Saint (Buddha) dans son existence de Mahosutthi, lorsqu'il l'emporta sur tous les... (lacune), lorsqu'il vainquit Kevatta de si grande intelligence, lorsqu'il l'emporta sur Brah Culiniy<sup>2</sup>.

« Je demande l'esprit sublime de charité du saint Muni (ascète) Brah Vaisantara qui donna, d'accord avec dame Médri (sa femme), Jāli et Krasnā (leur fils et leur fille)<sup>3</sup>.

« Que dame Pên soit ma femme dans mes vies futures, comparable à... (lacune), à Amrā, à dame Medri<sup>4</sup>, me suivant dans chaque existence, sans aucune séparation, mais étroitement unie, belle de corps, belle des cinq sens, fidèle de cœur et gracieuse entre toutes les femmes! Je demande à la voir si je

<sup>1</sup> Allusion au Temiyajāta, le 538° de l'édition de Fausbøll.

Les dix grandes existences antérieures du Bouddha, fait remarquer Bastian, « commencent par l'histoire de Temi, pieux enfant qui s'imposa, étant encore au berceau, des pénitences d'ascète ».

<sup>2</sup> *Chulania*. « Allusion, dit M. Feer, au 541° Jātaka, intitulé *Umaṅga* et quelquefois *Mahosotto*. » C'est le 546° de Fausbøll. Ce roman religieux a été traduit en cambodgien sous le titre de *Mahos* ou *Mahosoth*.

<sup>3</sup> Allusion au *Vessantarajataka*, le plus fameux de tous, le 547° de Fausbøll. Voir aussi *A Manual of Buddhism*, by R. Spence Hardy, second edition, p. 118-127. Cette histoire de Vessantara et de Madridevi, traduite du pâli en seize volumes, forme le *Kambī Mahā Jāt* des Cambodgiens.

<sup>4</sup> *Medri* est évidemment *Madri* la femme de Vessantara. Il est permis de se demander si *Amrā* est bien *Amrapāli*, la courtisane convertie par Gautama.

renais dans les cieux. Qu'elle soit avec moi si je reviens en ce monde! Hélas! j'en ai été séparé dans cette vie! Qu'au moins je n'en sois plus séparé une seule fois dans toutes les vies futures! Puisse nous renaître ensemble, quelle que soit notre condition, hommes ou animaux (*sātva*)! Qu'il en soit selon mon désir! Je demande aussi que nos frères et nos parents, tous nos fils et nos amis, nos femmes, Ras le frère aîné de dame Pên (ou bien: « Ras mon frère aîné et dame Pên »), nous renaissions tous ensemble, ainsi que Sūas, Boy, Im Oñ<sup>1</sup>.

« Je demande le pouvoir de créer par le verbe, à mon gré, en proférant des formules efficaces, de même que Braḥ Isūr (Ívara, Siva) créa dame Bhagavati. Je souhaite une puissance célèbre au loin, semblable à celle de Braḥ Narāy (Vishnou) lorsqu'il descendit des cieux s'incarner en Braḥ Rām afin de dompter rapidement les farouches Asuras de Lañka.

« Je demande encore à imiter Braḥ Pād Srī Trivikram qui monta selon son désir, droit au Kailas, séjour de Braḥ Isūr, où il acquit la puissance sur-naturelle. Il revint ensuite régner à son gré. Il eut les neuf personnes Mé Hūav, il fut ondoyé et il régna cent mille ans<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ces quatre mots se suivent sans aucune indication; mais ce sont évidemment des noms propres. L'auteur a déjà parlé plus haut de l'anak Im Oñ.

<sup>2</sup> J'ignore quel est le roman auquel il serait fait allusion ici. Mais, la seule obscurité du texte étant relative aux neuf femmes(

« Je demande la force et la puissance irrésistibles de Braḥ Hanumān, l'antique soutien du divin Braḥ Rām. Je demande la vertu extraordinaire, la puissance surnaturelle, la science militaire de Braḥ Rām, incomparable à bander l'arc.

« Si je reviens après cette vie-ci, que ce soit dans le sein d'une reine, semblable au *cau* (Seigneur) Kêt Mālā<sup>1</sup> qui vola au ciel où Indra le reçut comme un fils, qui en revint pour régner ici et construire ce *nagara* avec l'aide de Braḥ Bisnukar, qui continua à régner après que celui-ci, son œuvre achevée, fut retourné aux cieux !

« Que ma voix, — semblable à celle du Karavik<sup>2</sup> dont les chants, si extraordinairement aigus et mélodieux, font frissonner de plaisir, — se fasse entendre de tous, comme le signe d'une belle intelligence et d'une profonde science musicale !

« Je demande à posséder biens et richesses, or et argent, bijoux et pierreries étincelantes, soies et

Mé Hūav, tout le reste trop clair pour qu'on songe à identifier ce roi avec *Trivikrama* « le héros aux trois pas », un nom de Vishnou.

<sup>1</sup> *Ketumāla* est le légendaire fondateur royal de ce temple d'Angkor Vat qu'il fit construire par l'architecte divin *Bisnukar*, corruption de *Viśnuloka*. Voir dans mes *Textes khmers* la traduction sommaire du *satra* de l'édification d'Angkor Vat.

<sup>2</sup> Le *karavik*, *kalaviṅka*, *kaṇḍaka*, l'oiseau à la voix merveilleuse qui sert de comparaison pour glorifier la voix du Bouddha dans un des signes du Mahāpurusa, est resté, chez les Cambodgiens, un oiseau inconnu, fabuleux, mythologique, tandis qu'ils identifient le *kokila* des livres avec leur coucou brun, vulgairement appelé *tavau*. Quelques auteurs européens, Eitel par exemple (*Hand-Book of Chinese Buddhism*), sont portés à confondre ces deux animaux.

étoffes précieuses, tapis et couvertures, tentures et coussins, à satiété, semblable à Jautiksesthi<sup>1</sup>.

« Je demande un cortège de femmes extraordinairement belles et aimables, souples et gracieuses, au teint d'air (littéralement, bleu tendre) semblable à la fleur de l'arêr.

« Je veux la connaissance du Trai Bhéd<sup>2</sup>, la science de ces formules efficaces et irrésistibles qui endorment en laissant les yeux ouverts, qui transportent dans un état de rêve ineffable, de bien-être extraordinaire de tous les sens, dans un état où les frissons de volupté font perdre tout sentiment, où ces plaisirs qui anéantissent se succèdent par centaines, par milliers, tout en maintenant la plus complète immobilité, jusqu'au réveil qui permet, il est vrai, de se lever, de se remuer, mais qui conserve néanmoins toute la sensation du plaisir!

« Je désire des esclaves, hommes et femmes, par centaines et par milliers, innombrables, tous beaux et aimables parleurs, répondant agréablement, ne choquant jamais. Je demande chevaux, éléphants, bœufs et buffles, superbes et vigoureux; des barques et des chars, des bâts, selles, palanquins et autres véhicules d'or, richement décorés et escortés de gens portant les divers instruments des cortèges.

« Je demande neuf belles tours, couvertes de do-

<sup>1</sup> Personnage célèbre, dans la littérature religieuse des Cambodgiens, par ses richesses. Selon M. Senart, il est question dans le *Mahavastu*, (t. II, p. 271), d'expliquer par des mérites antérieurs les grandes richesses du maître de maison Jyotiṣka.

<sup>2</sup> Voir plus haut, note, p. 161.

rures, dômées, admirables en toutes leurs parties, incrustées de pierreries étincelantes, entourées d'une triple enceinte sculptée, que défendraient de mâles lions aux portes, que garderaient aux escaliers des dragons levés et menaçants<sup>1</sup>. Les galeries seraient décorées de portiques à péristyles et les enceintes, formant obstacle autour, enfermeraient, placés à droite et à gauche, les parcs des éléphants et des chevaux, les cadrans solaires, les pavillons, les salles d'abri et les jardins plantés de fleurs de Tchampa à l'odeur si suave. »

La cinquante-troisième et dernière ligne, d'une écriture plus petite, semble avoir été intercalée après coup entre la ligne précédente et les dessins d'ornement tracés au bas du panneau. Ce ne serait pas un renvoi réparant une omission du texte, mais un post-scriptum ajouté ultérieurement afin de compléter la biographie de l'auteur. Nous y déchiffrons ceci, les lettres étant effacées en partie :

« En l'année cyclique ma.i (du Cheval[?]) pleine lune de Phalgūn, j'ai été (nommé) Okñā Surindā-dhirāja. A l'année Vak (du Singe), pleine lune de bisāk, j'ai reçu (la dignité) de Cauhvā (premier ministre). »

Ces dates doivent respectivement correspondre à février-mars 1703 et à avril-mai 1704.

<sup>1</sup> Partageant ici l'opinion du D<sup>r</sup> Bastian, je ferai remarquer, comme lui, que ce souhait s'inspire de la vue du temple d'Angkor Vat, dont il fait une description sommaire, mais exacte.

Outre ces textes du temple d'Angkor Vat, il y aurait encore à citer, en fait d'inscriptions modernes du Cambodge, cinq inscriptions gravées sur les piliers du petit monument ancien appelé *Athvéa* ou *Vat Preah Théat Athvéa* = *Vat Braḥ Dhāt Athvā* et situé à quatre ou cinq lieues au sud d'Angkor Vat. Exactement semblables par leur contenu à celles du Bakan et du Preaḥ Péân, elles paraissent toutes appartenir à la première moitié de notre xvii<sup>e</sup> siècle. En effet, l'une, qui n'a pas de date, fut faite par le Braḥ Mahā Thera Uday Pañā qui paraît être le personnage de cette inscription n° 8 du Bakan que nous avons vu datée de 1549 (= 1628). De son côté, l'Anak Samtec Braḥ Jeta Gūsa fit, à ce monument d'Athvéa, trois incipitions dont l'une porte la date du 2 roj 1561, année Thoḥ (du Lièvre, c'est-à-dire mars 1640).

Mentionnons enfin, pour épuiser à peu près complètement cette matière des inscriptions modernes du Cambodge, l'inscription de la Vat Bati, province de ce nom, vers la Cochinchine française, qui est datée de 1496 (= 1574) et deux ou trois inscriptions de la province de Baray qui appartiennent aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, tous documents qui sont étudiés dans un volume sur le royaume actuel du Cambodge dont l'impression s'achève en ce moment.